



VIVRE À BALLON – SAINT MARS

MAGAZINE
MUNICIPAL



Facile À Lire et
à Comprendre

N°18 Juin 2024



Éditorial

Le vote du budget est un moment important dans la vie municipale car il matérialise un certain nombre d'engagements qui seront mis en œuvre au cours de l'année budgétaire.

Les budgets prévisionnels 2024, principal et annexes (assainissement, immeuble Saint Ellier, lotissement communal Moulins 2) ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal en mars dernier.

Les différents ratios budgétaires concernant notre commune soulignent une situation financière saine.

Les résultats enregistrés au cours de l'année précédente, conjugués à la fin de plusieurs emprunts sur les dernières années, permettent d'enclencher un nouveau cycle d'investissements d'ici à la fin du présent mandat. Parmi les plus importants, nous pouvons citer : la restructuration/réhabilitation/extension du site de l'école maternelle et du restaurant scolaire, la mise en séparatif du réseau unitaire assainissement et eaux pluviales pour les rues autour du Champ de Foire, la mise en accessibilité des cimetières, la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants à proximité de la résidence "Bel Air", la réhabilitation de l'ancien presbytère de Saint Mars, l'aménagement du parking à l'arrière de la salle communale Michel Lalos,

la poursuite de la réfection de la voirie communale à l'intérieur et hors agglomération...

Les études en cours (diagnostic sanitaire de l'église Saint Médard, réseau de chaleur...) permettront les chantiers de demain.

La "pêche" aux subventions devient une course d'obstacles permanente, voire de plus en plus aléatoire quand certains financements s'inscrivent dans des dispositifs type "Appel à projets" et portant sur un seul aspect d'une opération (exemple : rénovation énergétique, renaturation...). Pour l'équipe municipale, le financement d'une opération importante est globalement satisfaisant lorsqu'il repose sur une ou des subventions, un emprunt et de l'autofinancement à raison d'un 1/3 pour chaque source de financement.

La coopération intercommunale au niveau de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, du Pays du Mans et du Pôle Métropolitain constitue autant d'échelles pertinentes à même de réaliser des équipements structurants et de développer des services au bénéfice des habitants.

Pour preuve, en matière de mobilités, la mise en service par le Pôle Métropolitain, en lien avec la Communauté de communes, à partir du 1^{er} janvier 2025, d'une ligne express périurbaine de transport collectif dite "Illygo" en complément de l'offre actuelle ALEOP sur l'axe de la RD 300 entre Ballon-Saint Mars et Le Mans. Cette

nouvelle ligne viendra en rabattement sur la station tram "Maillets-Zamenhof". Nous aurons l'occasion d'ici à la fin d'année d'informer plus précisément les habitants sur la fréquence, les horaires, le nombre d'arrêts et sur la billettique relative à cette nouvelle ligne de transport collectif.

Le bulletin municipal se veut accessible au plus grand nombre. C'est la raison pour laquelle, à la demande et en lien avec des résidents du foyer d'hébergement "Les Érables", le présent bulletin municipal comprend des informations en FALC (Facile À Lire et à Comprendre) identifiées par un pictogramme dans certains articles. Cette méthode développée par l'UNAPEI vise à rendre l'information accessible pour toute personne confrontée à des difficultés de lecture et/ou de compréhension.

L'équipe municipale vous donne rendez-vous à l'occasion des différentes manifestations qui se dérouleront au cours de l'été et vous invite lors de vos moments libres à découvrir "les balades d'Yvan Juhel", exposition en extérieur de photographies animalières, en empruntant le sentier de randonnée reliant, via les rues de Moulins et de la Fuie, l'espace Raymond Stouff au jardin d'inspiration médiévale et à la cour de la mairie.

Bel été à tous !

Votre Maire, Maurice VAVASSEUR

Hommage à Robert Badinter

Robert Badinter est décédé le vendredi 9 février dernier à l'âge de 95 ans.

Un hommage public associant élus, enfants, parents, enseignants et personnels communaux lui a été rendu localement le vendredi 16 février en fin d'après-midi, rue du Général de Gaulle à hauteur de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter.

Cet hommage a débuté par une lecture par des enfants de CM1 - CM2 de l'Abécédaire Républicain réalisé par une enseignante de l'académie de Strasbourg. Cet ouvrage, inspiré par une vidéo dans laquelle Robert Badinter donnait sa définition de la laïcité et de la République, faisait suite à l'assassinat par un terroriste en octobre 2020 de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte Honorine.

Elisabeth et Robert Badinter ont fait à notre commune un immense honneur en venant, en mars 2010, participer à la mise en nom de notre école publique. La simplicité et la chaleur de nos échanges, la teneur de leurs propos respectifs tout au long de cette journée restent à tout jamais gravés dans notre mémoire collective comme un moment exceptionnel.

Cet immense honneur, nous le devons à Jacqueline Duhême (récemment décédée le 1^{er} mars), assistante de Matisse, illustratrice des poésies de Jacques Prévert, Paul Eluard... et de Joël Sadeler, pour avoir intercédé en notre faveur auprès d'Elisabeth et Robert Badinter et à Michèle Sadeler pour avoir proposé d'associer leurs noms pour la première fois.

Rendre hommage à Robert Badinter, c'est retracer :
- son parcours de vie enraciné au plus profond de son histoire personnelle dès l'âge de 14 ans avec la rafle et la déportation de son père et d'autres membres de sa famille ;
- ses différents engagements en tant qu'avocat, homme politique, écrivain, et par-dessus tout, sa

démarche particulièrement empreinte d'humanité ;
- son action comme garde des sceaux de 1981 à 1986, marquée par de nombreuses lois : l'abolition de la peine de mort, la dépénalisation de l'homosexualité, la fermeture des quartiers de sécurité et l'amélioration des conditions de détention, le recours possible pour tout individu devant la cour européenne des droits de l'homme, l'amélioration du droit des victimes, notamment en matière d'infractions routières ou d'attentat... ;
- son rôle en tant que président du Conseil Constitutionnel, institution vérifiant la conformité des lois à la constitution.

Lors de l'hommage national qui lui fut rendu devant le ministère de la Justice place Vendôme à Paris, le Président de la République a exprimé le fait que "les morts nous parlent" faisant référence aux personnalités qui ont incarné les valeurs de la République, à l'image de René Cassin et Simone Veil...

Robert Badinter nous invite aussi, maintenant et sans relâche, à défendre les droits de l'homme.



- Un hommage public communal a été rendu à Robert Badinter.
- Elisabeth et Robert Badinter ont participé à la mise en nom de l'école publique en 2010.
- Il était connu pour ses différents engagements.
- Robert Badinter est à l'origine de l'abolition de la peine de mort.



BULLETIN FALC

Le bulletin FALC “Facile à Lire et à Comprendre” est né de la volonté d’adultes handicapés du foyer d’hébergement “Les Erables” qui souhaitent mieux comprendre le fonctionnement de leur commune. Le bulletin municipal actuel n’est pas accessible et compréhensible pour les personnes éloignées de la lecture car les articles sont trop denses et trop chargés en informations. Ils ont été soutenus par leurs éducatrices et monitrices, dont Sophie et Charlotte, qui ont effectué une formation “FALC” en décembre 2023 aux archives départementales afin de mieux comprendre et mettre en application une écriture simplifiée accessible au plus grand nombre de personnes. Pour créer un document et afficher le logo FALC, de nombreuses règles doivent être respectées. Des pictogrammes spécifiques peuvent être utilisés pour aider à la compréhension et tout document doit être lu et validé par des personnes déficientes. Ceci étant dit, adultes handicapés et animatrices ont travaillé à la simplification du magazine municipal n°17 pour une version FALC, un travail qui aura nécessité 14 heures de travail mais une satisfaction unanime pour ce projet accompli. Leur souhait à tous serait d’intégrer cette écriture simplifiée au magazine municipal existant afin qu’il puisse profiter à toute personne éloignée de la lecture.

 Le Facile A Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode pour écrire et expliquer les choses de façon simple. Le FALC est utile pour que tout le monde comprenne mieux.



Restructuration du réseau d’assainissement des eaux usées – centre bourg

Le réseau d’assainissement des eaux usées de la commune de Ballon-Saint Mars est composé de 11 627 m de réseau séparatif et de 2 498 m de réseau unitaire, soit un linéaire total de réseau gravitaire de 14 215 m. Le réseau de collecte comprend également 6 postes de relevage, deux déversoirs d’orage et un by-pass du réseau unitaire vers le réseau séparatif. Le schéma directeur d’assainissement collectif réalisé sur la commune a été adopté par le conseil municipal en septembre 2021. La présentation des résultats par le bureau d’études a souligné une sensibilité importante du système d’assainissement aux eaux parasites (d’infiltration et météoriques) ainsi que des problèmes de fonctionnement réguliers des déversoirs d’orage pour des événements pluviométriques de faible intensité. Au regard des investigations complémentaires réalisées, la programmation des travaux a conduit à mettre en priorité la mise en séparatif du réseau unitaire du secteur comprenant les rues Saint Laurent, de Montfort, du Général de Gaulle, Carnot, du Général Coutard, René Cassin, de la Libération, de La

Modification n°2 du PLU de l’ex. commune de Ballon

Le PLU de l’ex. commune de Ballon a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 9 février 2015. Il a fait l’objet d’une procédure de modification n°1 approuvée le 26 février 2019. La modification n°2 est motivée par les éléments suivants :

- Le tissu commercial est marqué ou menacé par une vacance relativement importante dans le cœur de bourg de l’ancienne commune de Ballon, avec un risque de disparition à terme de locaux dédiés à des activités commerciales.
- La commune fait face à des difficultés dans l’exécution de son droit de préemption urbain, notamment sur les commerces vacants et sans repreneur, laissant ainsi la possibilité d’un changement d’affectation de ces immeubles.

C’est pourquoi, par arrêté en date du 2 février 2024, la commune a amorcé une procédure de modification de droit commun n°2 du PLU de l’ex. commune de Ballon. Pour cela, elle est accompagnée par le bureau d’études URBI-CUBE, situé à Angers. Grâce à cette procédure, les dispositions réglementaires du PLU seront complétées en protégeant, via l’institution d’un linéaire commercial, les locaux commerciaux en rez-de-chaussée des immeubles concernés. En dehors de ce linéaire, le changement de destination en habitat est permis. Cette procédure de modification du PLU est également l’occasion d’intégrer une nouvelle Orientation d’Aménagement et de Programmation (OAP) sur le secteur de la place de la République et ses abords. Cette OAP doit permettre à la collectivité de mieux maîtriser les aménagements et constructions réalisés aux abords de la place afin de conforter son rôle de cœur de bourg :

- consolidation des fonctions urbaines de la place avec une mixité habitat/commerces,
- préservation et renforcement du front bâti en bordure de la place,

Zone d’Accélération des Énergies Renouvelables

Face aux enjeux climatique et énergétique, le gouvernement s’est fixé comme but d’atteindre la neutralité carbone d’ici 2050. L’objectif de cette neutralité carbone est de réduire autant que possible les émissions de gaz à effet de serre et de compenser les émissions restantes à l’aide de technologies de capture et de stockage du carbone. Pour parvenir à cet objectif, l’une des solutions, afin de sortir des énergies fossiles, repose sur une accélération à court terme du déploiement des énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire thermique, éolien, méthanisation, géothermie, bois énergie...

La loi adoptée par le parlement a prévu que chaque commune puisse définir, après concertation avec la population, des “zones d’accélération” où elle souhaite voir s’implanter des projets d’énergies renouvelables en fonction de la réalité de son territoire et de son potentiel. Le 9 janvier dernier, les habitants ont été invités à une réunion publique sur les zones dites d’accélération des énergies renouvelables. Environ 70 personnes étaient présentes. Cette réunion a permis à la commune de préciser ses intentions en la matière sur le territoire communal. Suite aux échanges lors de cette réunion publique, le conseil municipal s’est prononcé favorablement :

- sur le développement du photovoltaïque sur toitures (déjà bien présent sur la commune sur un certain nombre de bâtiments agricoles notamment) sans restriction quant au périmètre ;
- sur la réalisation d’ombrières (parking du collège René Cassin, stade municipal...) ;



VIE MUNICIPALE



- végétalisation de la place et amélioration du confort pour les déplacements doux...

Bien qu’il n’y soit pas contraint règlementairement dans le cadre de cette procédure, le conseil municipal a considéré qu’il était opportun d’associer la population à sa réflexion en organisant une réunion publique afin d’exposer les objectifs poursuivis. Cette réunion s’est tenue le mardi 21 mai dernier et a rassemblé une trentaine de personnes. Le projet de modification sera par la suite transmis pour examen par les services de l’Etat afin de déterminer la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale. Il fera ensuite l’objet d’une notification aux Personnes Publiques Associées avant d’être soumis à une enquête publique de telle sorte que la procédure soit achevée à la fin de l’année.

 • La commune souhaite procéder à une modification du Plan Local d’Urbanisme pour protéger les locaux commerciaux vacants situés en rez-de-chaussée.

- La place de la République sera intégrée à cette modification pour préserver son bâti et améliorer ses aménagements.

- sur la réalisation d’un réseau de chaleur alimenté par une chaudière à bois déchiqueté : une étude de faisabilité est en cours concernant le raccordement, compte tenu de leur potentiel et de leur proximité, d’un certain nombre de bâtiments publics (mairie, centre social, MJC Joël Sadeler, salle communale Michel Losos, maison de santé, groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter, collège René Cassin, halle des sports et EHPAD résidence Bel Air...

Il ne propose pas de restriction quant au développement de la méthanisation. Par contre, il marque une opposition résolue à l’éolien au regard de la contrainte liée à la présence d’un habitat disséminé sur le territoire communal et à celle de deux édifices classés : le donjon et ses jardins ainsi que l’église Saint Médard. Les zones proposées par les communes ne seront validées par arrêté préfectoral qu’après examen par le comité régional de l’énergie. Si ce comité estime que les objectifs régionaux ne sont pas atteints, un effort supplémentaire de délimitation des zones d’accélération pourra être demandé à toutes les communes de la région Pays de la Loire.

 • La commune réfléchit à un mode de chauffage plus économique pour les bâtiments publics : des études sont en cours.

- Le but est que cela soit plus écologique en utilisant des énergies renouvelables.

La consultation auprès d’entreprises a été lancée en mai avec un retour des offres attendu pour la fin juin. Après analyse, le conseil municipal sera invité début septembre à se prononcer sur l’attribution des travaux dont le démarrage prévisionnel est envisagé au cours du quatrième trimestre 2024.

Rappel estimation des travaux :

- » Assainissement et eaux pluviales : 1 450 000 € H.T.
- Subventions attendues (partie assainissement 720 000 € HT) : agence de l’Eau 30 % et Conseil départemental 10 %
- » Eau potable : 600 000 € H.T.

 • Des travaux importants sur le réseau d’assainissement des eaux usées et le réseau d’eau potable vont être réalisés prochainement.

- De nombreuses rues de l’ex-commune de Ballon sont concernées.



Bio déchets

La loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2024. Depuis cette date, les collectivités en charge de la compétence "traitement des déchets" ont l'obligation de proposer aux habitants de leur territoire une solution permettant d'écarter les biodéchets (épluchures, restes de repas...) du reste des ordures ménagères.

Trier pour valoriser les biodéchets semble aujourd'hui une évidence. En effet, lorsqu'ils ne sont pas triés, les biodéchets finissent bien souvent dans nos poubelles vertes, c'est-à-dire nos ordures ménagères. Nos sacs verts, lorsqu'ils sont collectés le mercredi, ont pour destination les fours du centre d'incinération du Mans. Ils sont brûlés pour produire de la chaleur pour le réseau de chaleur manceau. Lorsqu'on sait que les biodéchets sont composés à 90% d'eau, cela revient à brûler de l'eau. Un non-sens...

La communauté de communes Maine Cœur de Sarthe n'a pas attendu la loi du 1er janvier 2024 pour agir puisqu'elle déploie depuis plusieurs années le compostage individuel. Cependant, pour les foyers ne disposant pas de terrain, il n'est pas possible d'avoir un composteur. Le compostage partagé constitue alors une alternative. La communauté de communes, en collaboration avec le Pays du Mans, a décidé de lancer une expérimentation sur la commune de Ballon-Saint Mars. C'est la partie ancienne du bourg historique de Ballon qui a été retenue pour cette expérimentation puisque de nombreux foyers ne peuvent avoir de composteur individuel (rues Paul Ilias, Lansac Ouest, de l'Ouest et place de la République). Un courrier avec un questionnaire a été adressé à l'ensemble de ces foyers et une visite en porte à porte a été réalisée afin de les convier à une réunion sur le compostage partagé, réunion qui s'est tenue le 23 avril dernier à la salle communale Michel Lalos de Ballon-Saint-Mars, en présence de techniciens et de représentants du Jardinier Sarthois.

Il a été acté que la distance entre les habitations et les composteurs ne doit pas dépasser 200 m. Les techniciens ont précisé que chaque composteur a vocation à desservir une centaine de personnes. Le choix de l'emplacement



et l'accessibilité au composteur sont donc des variables majeures.

Les participants ont proposé de constituer un groupe référent et ont décidé à l'unanimité de poursuivre la démarche. Les prochaines étapes consisteront à :

- définir les caractéristiques du composteur ; il faut prévoir un composteur pour tous, avec accès facile pour les personnes âgées et handicapées, pratique mais aussi évolutif. Le composteur sera fermé avec cadenas à code ;
- valider l'emplacement du composteur partagé ;
- définir ses modalités d'accès ;
- inviter par courrier l'ensemble des habitants du quartier à la journée de mise en place pour rattacher de nouveaux habitants à ce projet (le groupe référent sera ambassadeur de ce projet auprès des autres riverains) ;
- organiser une mini formation pour les habitants afin de se donner la possibilité de mobiliser plus de riverains (une mi-juillet et une en septembre si le composteur est installé en juin). Le code sera fourni à l'issue de cette formation. Pour les habitants en dehors de la zone identifiée, et en attendant la mise en place d'un composteur partagé près de chez eux, il y aura la possibilité de donner accès à ce composteur partagé.



Il y a une nouvelle loi sur l'anti gaspillage depuis le 1er janvier à Ballon-Saint Mars qui va peut-être être une ville test pour proposer un composteur collectif aux habitants qui n'ont pas de terrain.

Travaux au stade municipal

L'équipe de dirigeants du Sporting Club Ballonnais, autour de son nouveau président Cyril Hamelin, ne ménage pas ses efforts, notamment auprès des équipes jeunes dont le nombre se maintient à un haut niveau : environ une centaine de joueurs.

Cette fréquentation, ajoutée à la présence d'équipes seniors, nécessite un accompagnement de la part de la commune qui s'est récemment concrétisé par :

- la réalisation par le service technique d'une aire de lavage des chaussures pour les joueurs sortant du stade et avant de rentrer dans les vestiaires,
- le choix fait, en concertation avec l'ESAT de Guette-Midi, de ne plus recourir à ses services, pour les tontes des différents espaces et d'utiliser un robot tondeuse. Celui-ci, de marque "Husqvarna", est en location avec option d'achat auprès des établissements Jolivet,
- le remplacement des buts et filets sur les stades, officiel et d'entraînement, afin de faciliter le travail du robot tondeuse,
- le remplacement du filet sur le pare-ballons côté route de Montfort.



Cadre de vie, travaux d'embellissement

Nos agents communaux du service technique poursuivent l'embellissement de la commune.



À l'entrée de Ballon - Saint Mars, de part et d'autre du rond-point de la gendarmerie, ont été construits deux murets de gabions. Un gabion (de l'italien gabbione signifiant "grosse cage") est en génie civil un casier, le plus souvent constitué de solides fils de fer tressés et rempli de pierres. Ils serviront de supports permanents permettant d'annoncer les différentes manifestations des associations de la commune.

Place de l'école de Saint Mars, le talus a été reprofilé et stabilisé par un muret de pierre.

Un géotextile a été posé et des vivaces plantées. L'espace qui surplombe le talus où se trouvent les tilleuls a été engazonné.

Nouvelle aire de jeux

Il y a quelques mois, nous vous parlions de la création d'une nouvelle aire de jeux. Nous approchons du but. La commune vient de faire le choix du prestataire, la société Kompan, pour la fourniture et la pose des différents jeux dont la mise en œuvre est programmée durant l'été.

Prochainement, cette aire de jeux sera implantée sur l'espace naturel paysagé attenant à la résidence "Bel Air", EHPAD Maine Cœur de Sarthe, en accord avec ce dernier ; à mi-chemin entre Ballon et Saint Mars dans un cadre verdoyant avec une vue panoramique sur le Saosnois. Vous y trouverez une aire de jeux pour les tout-petits, composée d'une structure de deux tours avec pont incurvé et toboggan, d'une soucoupe volante (jeu à ressorts), d'un panneau musical, le tout entouré d'une haie de charmilles.

À quelques mètres, un trampoline hexagonal, une balançoire "nid d'oiseaux", une pyramide de 5 mètres de hauteur et une tyrolienne d'une longueur de 31 mètres seront installés pour les plus grands.

À la rentrée de septembre, à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter (rue du Général de Gaulle), les enfants découvriront une structure de jeux variés avec toboggan, barre de pompier, panneau d'escalade et panneaux éducatifs.

L'entreprise Kompan a été choisie pour son matériel durable et respectueux de l'environnement qui se compose de matériaux recyclés à 100 % à partir de déchets d'emballages alimentaires, déchets océaniques et 100 % recyclable. Elle est, d'autre part, la seule fabricante de ses produits et sera notre seule interlocutrice en cas de malfaçon.



• Une aire de jeux va être mise à côté de l'EHPAD.

- Des nouveaux jeux vont être mis à l'école.
- Il y aura une structure de jeux variés.
- C'est l'entreprise KOMPAN qui va créer l'aire de jeux et les jeux à l'école.

Cimetières

La végétalisation des cimetières lancée en 2022 est maintenant terminée. Les prochains travaux concerneront le revêtement des allées centrales en enrobé afin de canaliser le ruissellement des eaux pluviales, de permettre la circulation des véhicules funéraires, d'améliorer l'accessibilité des circulations pour les personnes à mobilité réduite. Quelques arbres de haut-jet seront plantés. Dans chaque cimetière, à proximité de l'espace de dispersion des cendres, sera implanté très prochainement un arbre du souvenir en fer forgé créé par l'entreprise "La Forge de Phénix". Ses branches supporteront des plaques métalliques en forme de feuilles portant le nom des défunts.

En parallèle, un groupe de travail va revoir les modalités, règlement commun pour les deux cimetières, actualiser les prix d'achat et de renouvellement des concessions ainsi que les conditions de réalisation des caveaux.

Une procédure de reprise des concessions arrivées à échéance ou en état d'abandon va être réalisée. Un panneau d'affichage sera installé à l'entrée du cimetière avec les différentes informations. Les familles concernées trouveront une petite plaquette avec la mention "concession expirée" près de la tombe les invitant à se présenter en mairie.



• La végétalisation des cimetières est terminée.

- Les allées vont être aménagées.
- Un arbre du souvenir va être créé par "La Forge de Phénix".
- Le règlement du cimetière va être revu.



L'embellissement de la commune est prévu sur ces lieux : rond-point de la gendarmerie et place de l'école de Saint Mars.





VIE MUNICIPALE

Acquisition réserve foncière

Le conseil municipal a procédé à l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une surface de 417 m² auprès de la SCI des JUJU au prix de 65 €/m².

Située à l'angle des rues de la Fuie et du Tertre Rousseau, cette acquisition constitue une opportunité foncière qui permettra à terme la réalisation d'une dizaine d'emplacements de stationnement, en cœur de bourg, à proximité du programme à venir de neuf logements locatifs sur le site de l'ancienne gendarmerie.

Travaux sacristie église Saint Médard

Dans l'attente d'un diagnostic sanitaire à venir sur la totalité de l'église Saint Médard, des travaux ont été réalisés au droit de la voûte de la sacristie par l'entreprise Hardouin Patrimoine. L'intervention a consisté en la suppression des étais installés depuis de nombreuses années à titre conservatoire et leur remplacement par la pose d'une poutre IPN et la reprise du lattis bois enduit en plâtre afin de consolider le plafond. Coût des travaux : 645 € HT.



Une question psy ?

Besoin d'obtenir rapidement un avis ou une orientation spécialisés en santé mentale ?

02 43 43 51 83

Dispositif de Réponse Rapide d'Établissement (DRRE)

USAGERS/ENTOURAGE

- Écoute et soutien
- Évaluation de l'urgence
- Orientation vers une prise en charge adaptée

PROFESSIONNELS

- Demande de renseignements sur l'offre de soins en psychiatrie
- Demande d'avis spécialisé psychiatrique

Numéro d'appel : 02 43 43 51 83

EP S.M. Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 18h
En cas d'urgence, composez le 112

80^{ème} anniversaire de la libération de Ballon-Saint Mars

80 ans s'étant écoulés, on peut légitimement se poser la question : de quelle libération s'agit-il ?

Tout a commencé le 3 septembre 1939 lorsque La France et la Grande Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne qui a envahi deux jours plus tôt la Pologne. S'en suivent huit mois sans combat, appelés "la drôle de guerre". Le 10 mai 1940 les troupes allemandes déferlent sur la France. Les habitants du Nord et de l'Est fuient vers la Loire, c'est "La débâcle". Le 14 juin 1940, les Allemands sont à Paris, le 18 au Mans, le 20 ils entrent à Brest ! Guerre éclair donc, qui entraîne une occupation de Ballon-Saint Mars pendant quatre ans et 52 jours. S'il n'y a pas de garnison permanente dans notre commune, des militaires y séjournent régulièrement, logés chez des habitants sur réquisition du maire. L'occupation de Ballon-Saint Mars prend fin le 9 août 1944 au soir par l'arrivée des soldats américains : ce fut la libération de notre commune.

Lors de la libération, des combats violents eurent lieu le 9 août au soir à l'entrée de la place de la République : plusieurs morts américains et allemands, destruction de chars, incendie de ce qui est aujourd'hui la pharmacie (qui était à l'époque un café) et du bâtiment d'en face, l'hôtel de la Tête Noire. Il y eut aussi des combats le 10 août dans le secteur du carrefour de la route de Beaumont et de celle de Mamers.

Précédant la libération, Paul Ilias, jeune résistant, fut arrêté le 8 août sur la route des Parcs et fusillé le jour même, avec quatre autres personnes, sur la route de Courcemont. La libération, lors de cet été 44, ce fut la joie, la population qui voyait la fin de la guerre et la liberté retrouvée, chère au poète Paul Eluard. Les sourires sont sur les visages et l'espoir d'un monde nouveau est dans les têtes (photo ci-contre prise au Mans). La libération, c'est aussi la promesse de retrouver les prisonniers et les déportés qui étaient en Allemagne, de s'affranchir des peurs qui empêchaient de s'exprimer, l'espoir d'un monde nouveau, fraternel et prospère.



Plusieurs manifestations auront lieu en août prochain dans la commune pour rappeler ces événements dramatiques et libérateurs.

Un convoi, parti des plages du débarquement de Normandie, suivra le parcours des troupes libératrices, avec la traversée de notre commune le 9 août. Constitué d'une vingtaine de véhicules militaires de l'époque et d'une centaine d'hommes et de femmes en tenue, ce convoi traversera notre commune, en hommage aux libérateurs rendant ainsi vivant le souvenir de cet événement.

Une borne de la "Voie de la 2^{ème} DB, 1944-1945" (DB : division blindée) sera posée dans ce qui deviendra un lieu de mémoire pour notre commune. Ce lieu se situe à proximité de la jonction entre les deux bourgs historiques qui constituent aujourd'hui l'agglomération de Ballon-Saint Mars. Ces bornes jalonnent le parcours de la 2^{ème} DB.

Ces bornes sont aussi appelées "Bornes du serment de Koufra" ; Koufra est une oasis du désert libyen où les troupes du général Leclerc, parties du Tchad, remportèrent leur première victoire en mars 1941. Nous n'avons pas de trace écrite de ce serment mais sa teneur était : "Nous ne nous arrêterons que lorsque le drapeau français flottera sur la cathédrale de Strasbourg".

Après Koufra, la 2^{ème} DB du général Leclerc participe à la libération de la Lybie et de la Tunisie. Puis, au Maroc, le général prépare ses troupes, arrive en Angleterre et débarque le 1^{er} août 1944 à Saint-Martin-de-Varreville, commune de la Manche située dans le secteur de Utah Beach. C'est à partir de ce village que débute la "Voie de la 2^{ème} DB" qui passe ensuite à Avranches, Château-Gontier, Le Mans, Alençon, Paris, elle se termine en l'Alsace. Enfin, le parcours de la 2^{ème} DB ira jusqu'à dans le Tyrol Bavarois, atteignant Berchtesgaden le 5 mai 1945.



Lors de la libération de Ballon-Saint Mars, les troupes américaines du général Patton à la tête de la 3^{ème} armée, arrivaient de Sablé-sur-Sarthe puis du Mans, villes qu'elles avaient libérées le 8 août 1944. La 2^{ème} DB du général Leclerc était placée sous les ordres du général Patton. C'est elle qui libéra le 10 août La Guierche, Saint Marceau et Mézières-sur-Ponthouin. Ces trois communes ont déjà une

borne "Voie de la 2^{ème} DB", Mézières-sur-Ponthouin fut parmi les premières communes à en recevoir une, en 2004 : Mézières-sur-Ponthouin fut la première commune de France que libéra par le combat la 2^{ème} DB, avec la perte de 23 hommes et de 4 chars, et 25 morts côté allemand. Le général Leclerc établit son quartier général à Ballon, à la ferme du Pont, avant d'aller à Alençon, libérée le 12 août.



Les Bornes de la "Voie de la 2^{ème} DB" comportent quatre faces où figurent :

- le flambeau de la statue de la Liberté sortant des flots de l'Atlantique, l'insigne de l'Armée Patton sur le flambeau et les 48 étoiles de la bannière américaine en 1944,
- l'inscription "Borne du serment de Koufra",
- l'insigne de la 2^{ème} DB (croix de Lorraine sur carte de France couleur or, entourée de bleu),
- la distance entre la borne et Saint-Martin-de-Varreville.



• Plusieurs manifestations auront lieu le 9 août 2024 pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de la Libération de Ballon-Saint Mars.

- Une borne de la deuxième division blindée sera installée entre les deux bourgs historiques.
- Ce sera un lieu de mémoire pour la commune.

TOUCHARD

Entreprise familiale depuis 1966

Fleuriste • Pompes Funèbres • Marbrier

6 boutiques en Sarthe

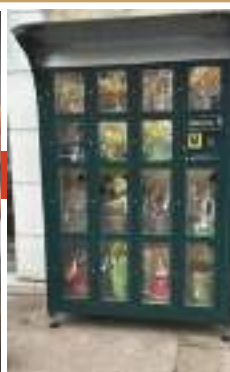
Livraison dans 130 communes

Un distributeur 24h/24 & 7j/7 à Marolles les Braults



WWW.GROUPE-TOUCHARD.FR

Commandez en ligne !



**CHAUFFAGE
SANITAIRES ET
PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ**

**CLIMATISATION VENTILATION
ENTRETIEN DÉPANNAGE**

Tél. 02 43 33 44 17

www.la-plomberie-longonienne.fr

PLOMBERIE LONGONNIENNE

ZA du Saosnois

72600 MAMERS et 72290 BALLON-SAINT MARS





Conférence : L'Union Européenne

Avant les élections européennes du 9 juin, une conférence à propos de l'Union Européenne (UE) a été proposée à tous les habitants de la commune lors de la soirée du 30 mai, salle communale Michel Lalos. La finalité de cette rencontre était de présenter le fonctionnement des institutions européennes et leur impact sur notre quotidien ainsi que les priorités de l'Union Européenne. Pour ce faire, la mairie avait sollicité l'association La Maison de l'Europe Le Mans – Sarthe. Son président, Benoît Charvet, a introduit le conférencier, Pierre-Louis Gastinel qui est animateur Europe Région Pays de Loire et aussi conférencier Team Europe Direct.

Dans un premier temps, en répondant aux questions d'un quiz, la quarantaine de personnes présentes a pu mesurer ses connaissances à propos de l'UE ainsi que ses besoins d'informations sur le sujet.

Pour introduire son propos, le conférencier a rappelé que l'UE est définie comme une organisation supranationale dont les pouvoirs sont distincts de ceux des États qui la composent ; c'est par des traités que ces pouvoirs lui ont été donnés. L'UE n'est donc pas une fédération ni une organisation internationale.

Ensuite, il a présenté les différentes structures constituant les institutions de l'UE et leur fonctionnement :

- le conseil européen (chef du conseil et chefs d'État ou de gouvernement des 27 États),
- la commission européenne (présidence et 27 commissaires),
- le parlement européen (720 députés repartis en huit groupes politiques),
- le conseil de l'UE (27 ministres, un par État).

Dans une seconde partie, le conférencier, a dégagé les six priorités qui ont guidé les actions des institutions européennes au cours de la période 2019-2024 : Le Pacte vert (climat et biodiversité), le développement raisonné du numérique, une économie au service des personnes, la protection de nos modes de vie et de nos valeurs,

une Europe forte à l'international, le renforcement du fonctionnement démocratique de l'Europe.

Pour terminer, Pierre-Louis Gastinel a répondu aux questions posées par le public, enrichissant encore les informations qu'il nous avait apportées et montrant l'importance des élections européennes.

Alors qu'il y a bientôt 80 ans le dernier conflit mondial se terminait en Europe, il est fondamental de mesurer l'importance de l'Union Européenne qui regroupe 450 millions d'habitants, 6 % de la population mondiale, et qui produit 17 % de la richesse de notre planète. Sa devise "Unie dans la diversité" met bien en évidence la volonté de ses peuples qui souhaitent se rassembler tout en conservant leur identité.

Site ressource : www.touteurope.eu

- Une conférence sur l'Union Européenne a été proposée aux habitants de Ballon – Saint Mars. Elle a eu lieu le 30 mai 2024.
- Le fonctionnement des institutions européennes a été présenté et des échanges ont eu lieu sur ce qu'elles apportent dans notre quotidien.



Ballon-Saint Mars aime le vélo

La quatrième et dernière étape du Région Pays de la Loire Tour a traversé la commune de Ballon-Saint Mars le vendredi 5 avril dernier. Cette course cycliste ouverte aux coureurs professionnels a remplacé le circuit cycliste de la Sarthe. L'attraction principale en a été la côte au pied du Donjon de Ballon (côte de 2^{ème} catégorie de 1 200 m, pente à 4,2% de moyenne) que les 98 coureurs ont grimpé sans problème ; un hors d'œuvre sans doute avant l'escalade au final de la célèbre côte de Gazonfier au Mans, caractérisée par une pente à 13,5% ! Le Néerlandais Marijn Van den Berg a remporté le classement général de cette épreuve.

Du monde, il y en eu beaucoup également, malgré un temps incertain, le dimanche 5 mai à l'occasion des championnats régionaux OPEN 2 et OPEN 3.

Les plus anciens se souviennent de l'assemblée de la Saint Laurent, fête locale qui a perduré jusqu'au début des années 80. Cette manifestation donnait lieu chaque année, à la mi-août, à une course cycliste empruntant quasiment le même circuit que celui de 7,6 km retenu pour les deux épreuves de ce dimanche 5 mai, circuit emprunté 11 fois soit 83,6 km pour la course OPEN 3 en matinée, 13 fois soit 98,8 km pour celle de l'après-midi. Si le temps fut clément en matinée, il n'en fut pas de même l'après-midi marquée par une pluie incessante.



Les deux épreuves comprenant un effectif fourni (70 participants pour la première, 88 pour la seconde) ont donné lieu à deux courses conduites à un rythme soutenu, sans temps mort. Les coureurs, au sein de pelotons groupés, n'ont pas ménagé leurs efforts. Ces championnats régionaux ont offert deux beaux vainqueurs ayant tenté leur chance avec à propos : Julien Lagneau pour la course OPEN 3 avec une vitesse moyenne de 40,556 km/h, Antonin Maury avec une vitesse moyenne de 42,172 km/h pour la course OPEN 2 lors de laquelle le représentant local, Victor Ledru, n'a pas démerité. Merci à l'Association Cycliste Belmontaise pour l'organisation de cette manifestation populaire soutenue localement par les commerçants/artisans et la commune de Ballon-Saint Mars.

- La course région Pays de la Loire Tour est passée par Ballon-Saint Mars le vendredi 5 avril 2024.
- Le 5 mai 2024, ont eu lieu deux courses de vélo à Ballon-Saint Mars (championnats régionaux Open 2 et Open 3).



Journée citoyenne 2024

Le 14 septembre prochain, rendez-vous est pris pour une nouvelle journée citoyenne.

Les travaux réalisés participent à l'amélioration du cadre de vie dans notre commune et permettent de belles rencontres entre les habitants.

Le nombre d'ateliers proposés dépend du nombre de participants. N'hésitez pas à proposer d'autres idées.

À ce jour, les ateliers retenus sont :

- clôture eco pâturage,
- ramassage,
- divers projets atelier décors,
- cours de l'école (peintures),
- décors Noël (paquets - cadeaux),
- nettoyage des panneaux signalétiques.

Comme chaque année, cette journée sera conviviale. L'accueil se fera dès 8 h 45 à la salle communale Michel Lalos autour d'un café et de viennoiseries. Le midi, nous partagerons un repas.

Une réunion de préparation aura lieu le 5 septembre à 20 h à la salle polyvalente.



- Le 14 septembre aura lieu la journée citoyenne.
- Une réunion de préparation est prévue le 5 septembre 2024 à 20h à la salle polyvalente.



Atelier décoration

Le Comité des Fêtes et le groupe de vannerie de l'ASL ont souhaité mettre à l'honneur les Jeux Olympiques dans notre commune.

Vous avez pu découvrir la réalisation de la flamme olympique au centre du rond-point de la gendarmerie ainsi que le panneau représentatif des sports les plus pratiqués à Ballon-Saint Mars.

Merci aux bénévoles pour leur investissement dans ce projet.

Nous vous invitons à rejoindre le groupe vannerie ou à venir à l'atelier décoration lors de la journée citoyenne. Nous avons le projet de rénover le chariot du père Noël qui est exposé habituellement sur le parking de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter.



- Le comité des fêtes et un groupe de vannerie ont décoré le rond-point de la gendarmerie.
- Un atelier décoration aura lieu lors de la journée citoyenne.



7 B Place de la République, 72290 Ballon-Saint Mars





Goûter des cheveux d'argent

Le 27 mars dernier, le Centre Communal d'Action Sociale a invité les habitants de plus de 70 ans à participer à un goûter dans la salle communale Michel Lalos. Une centaine d'entre eux a répondu à cette invitation. Cet après-midi a été animé par le groupe "Les Miss Tinguettes" sur des airs d'antan. Nous nous retrouverons le 8 octobre pour le traditionnel repas proposé par le CCAS.

- Le 27 mars a eu lieu un goûter organisé par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) pour les personnes de plus de 70 ans.
- Il y avait 100 personnes. Un repas sera proposé le 8 octobre 2024.

M^{me} Anne-Cécile Berthet, nouvelle directrice de l'EHPAD



À la suite du départ de M^{me} Mony, M^{me} Anne-Cécile Berthet a pris à partir du 22 janvier les fonctions de directrice des deux EHPAD situés sur le territoire communal : la résidence "Bel Air" à Ballon-Saint Mars et la résidence "M^{me} Bertrand de Puisard" à Sainte Jamme-sur-Sarthe, regroupées désormais en un seul et même établissement administratif et juridique sous la dénomination EHPAD Maine Cœur de Sarthe.

Madame Berthet est diplômée de l'École des Hautes Études en Santé publique de Rennes qui forme les cadres supérieurs de la santé et du secteur social. Après une vingtaine d'années passées en région parisienne, elle a assumé dans son précédent poste, pendant six années, les fonctions de directrice adjointe au sein du Pôle hospitalier et gériatrique Nord Sarthe regroupant les établissements situés sur les communes de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable et Sillé-le-Guillaume.

Fort de cette expérience professionnelle, M^{me} Berthet a désormais la responsabilité pleine et entière d'un EHPAD accueillant 103 résidents dont 70 sur la résidence "Bel Air".

Outre la poursuite de gros travaux d'entretien sur les bâtiments (rénovation énergétique, mise à niveau des systèmes de sécurité et de protection contre l'incendie...), l'équipement progressif en rails de transfert afin d'améliorer les conditions de travail des agents..., M^{me} Berthet aura la lourde tâche de faire face, comme pour tous les établissements de santé, à la fragilité de la situation financière à laquelle l'EHPAD Maine Cœur de Sarthe est aussi confronté tout en conservant un projet de santé où le bien-être des résidents est préservé. Veiller aux deniers publics est une responsabilité tout comme prendre soin de nos aînés et nous lui faisons confiance pour agir dans cet esprit.

Madame BERTHET a pris ses fonctions de directrice en janvier 2024 au sein des EHPAD Maine Cœur de Sarthe (Ballon- Saint Mars et Sainte Jamme Sur Sarthe).

Espace Naturel Sensible "Le Coteau des Buttes"

Un programme prévisionnel de travaux pour l'année 2024, tenant compte des aides financières du Conseil départemental, a été arrêté par le conseil municipal en début d'année :

- Poursuite des travaux de restauration de clôture sur 350 mètres par les Ateliers ESTIM ;
- Entretien annuel du coteau par les Ateliers ESTIM ;
- Suivi de l'évolution du robinier faux acacia ;
- Inventaire et suivi des cortèges de lépidoptères rhopalocères et hétérocères (papillons de jour et de nuit), suivi des cortèges de reptiles, inventaire du cortège d'orthoptères (grillons, criquets...), suivi des placettes de griffage ;
- Animation annuelle grand public.



Le 31 janvier dernier, Anthony Belleteste, technicien plantations au sein de la Direction des Territoires de l'Agriculture et du Développement Durable exerçant ses fonctions dans le cadre du "Patrimoine naturel et espaces verts", a animé une formation sur la taille des rejets des arbres têtards créés l'hiver dernier. La taille a été réalisée par les Ateliers ESTIM. Cette taille consiste à supprimer l'ensemble des rejets sur toute la hauteur du tronc du têtard en conservant uniquement ceux présents dans les 10 à 20 cm autour de la coupe de tête du têtard. Cette opération sera renouvelée annuellement durant une période de cinq ans. Au terme de ces cinq années, un nouveau rabattage très court devra être réalisé sur les rejets conservés lors de la première année d'émondage, le but étant de créer des bourrelets de cicatrisation sur ces nouvelles coupes pour que des cavités apparaissent dans la tête du têtard.

Prix Joël Sadeler 2023

Le 20 janvier 2024, la commune de Ballon-Saint Mars a accueilli Jean-Pierre Siméon, poète lauréat du Prix Joël Sadeler, prix poésie jeunesse en 2023 pour son recueil "L'arbre m'a dit".

M. Siméon a été très à l'écoute des élèves de GS et CE2 récitant de petits poèmes autour de l'arbre. Il a admiré les œuvres créées par les enfants. Il a aussi chaleureusement remercié Mmes Thibaud et Belin pour le travail effectué avec leurs élèves.

Pendant le goûter des enfants, un petit salon d'auteurs a été proposé. N'ayant pu participer à un temps dédié avec les élèves dans leur école, M. Siméon nous a proposé une conférence : "La poésie, pourquoi, pour qui, comment ?", suivie par une trentaine de personnes très

Les 10 ans du Foyer Les Érables

Ce samedi 8 juin 2024, le foyer "Les Érables" a fêté ses 10 ans d'ouverture sur notre commune de Ballon-Saint Mars. M^{me} Valienne, présidente de l'ADAPEI, M^{me} Savary, directrice d'établissement, M Vavasseur et quelques élues, M. Chrysosopoulos-Boudet de la MDP, anciens salariés, familles ont tous répondu présents à l'invitation des résidents et des professionnels de la structure. Un moment convivial partagé autour d'un apéro déjeunatoire, totalement confectionné par les adultes handicapés et leurs animatrices. Beaucoup de travail mais un vrai régal !

Le foyer des Érables a ouvert ses portes en janvier 2014. Ce bâtiment futuriste avec ses grandes baies vitrées est un lieu de vie totalement dédié aux adultes handicapés, chacun ayant son propre logement avec des parties communes pour partager leurs repas (s'ils le souhaitent) ou se rassembler lors de temps d'échanges nécessaires à la vie en communauté.

Le lieu est animé grâce à une équipe de professionnelles dynamiques (éducatrices spécialisées, monitrices...) autour de la vie quotidienne, la vie sociale et personnelle des résidents.



VIE MUNICIPALE



Elisa Vacher, étudiante en 3^{ème} année de licence Géographie et Aménagement, stagiaire au Conseil Départemental de la Sarthe, a réalisé une enquête pour mesurer l'appropriation du site par la population locale. Elle a échangé avec les acteurs locaux, comme les commerçants, l'école publique Élisabeth et Robert Badinter, l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe, ou encore des associations de loisirs et sportives. Cette enquête a conclu à la nécessité de mieux faire connaître ce site. Quatre sorties de classes les 3, 4, 18 et 20 juin se sont déroulées dans le cadre du département de la Sarthe et son bureau, Agriculture et Environnement, en collaboration avec la LPO et ses animateurs.

Fin mai, la réunion annuelle du comité de suivi a eu pour ordre du jour :

- un bilan de la convention d'application entre Ballon - Saint Mars et le CEN pour l'année 2023 ;
- un point sur la programmation des travaux de l'année 2024 ;
- une présentation des résultats de l'enquête par Elisa Vacher, stagiaire au Conseil départemental, sur l'appropriation de l'ENS par la population locale.

Cette année, l'animation orchidées 2024 a eu lieu le 25 mai.



- Des travaux sont prévus pour 2024.
- Le 31 janvier 2024, Anthony Belleteste a donné une formation sur la taille des arbres têtards.
- Les ateliers ESTIM feront la taille des haies pendant cinq ans.
- Quatre classes élémentaires ont visité le coteau. Une animation orchidée a eu lieu le 25 mai.

attentives en interaction avec le poète.

Jean-Pierre Siméon est un grand poète et dramaturge, auteur de livres pour la jeunesse, de romans et de pièces de théâtre. Il a été directeur artistique du Printemps des poètes de 2001 à 2017. Depuis 2018, il est directeur de la collection Poésie chez Gallimard. Mais ce n'est qu'un bref résumé de son impressionnante carrière.



- Le poète Jean-Pierre Siméon a reçu le Prix Joël Sadeler 2023.
- Après avoir écouté les élèves réciter leurs poèmes, M. Siméon nous a proposé une conférence autour de la poésie.

M^{me} Valienne a salué le travail des encadrants pour leur implication dans de nombreux projets transversaux : caisses à savon, création d'une bibliothèque avec des ouvrages en FALC, travail sur le bulletin municipal pour transcrire des articles en FALC (Facile À Lire et à Comprendre), accompagnement lors d'ateliers proposés par la MDP... Mais surtout, M^{me} Valienne a souligné qu'ils sont des adultes heureux et c'est l'essentiel !



- Familles, salariés, élus et représentants de l'ADAPEI se sont réunis pour fêter les 10 ans du foyer.
- Les adultes et professionnels ont préparé ensemble les mises en bouches, cakes salés, quiches pour cette journée festive.
- La présidente de l'ADAPEI a félicité tous les travailleurs sociaux pour leur dynamisme et leurs différents projets.



MJ Plaque

Plaquiste Jointeur neuf et rénovation

Le Grand Moray
72290 Ballon Saint-Mars

Jimmy Montagne

Plâtrerie Isolation
Amenagement de Combles
Pose Menuiseries Int./Ext.

mj.plaque@hotmail.com

06 50 97 14 06



Le point sur les finances communales

Le bilan comptable 2023 de la collectivité ainsi que le budget prévisionnel 2024 ont été examinés et adoptés à l’unanimité par les membres du conseil municipal le 28 mars dernier.

Budget principal : retour sur 2023

Le bilan de l’année écoulée se traduit globalement de la manière suivante :

- Les dépenses de fonctionnement (entretien, énergie, fournitures, personnel, subventions...) se sont élevées à 1 759 800€ contre 1 621 500€ en 2022 soit une augmentation de 8,53 %. Elles représentent une charge par habitant de 784€ alors que la moyenne départementale des communes de même strate démographique est de 835€. Les factures d’énergie (+ 4,5%) ont impacté ce budget, même si les actions mises en place ont permis de contenir nos consommations. Un défi de taille a été réalisé en 2023, celui de maintenir la qualité du service public en maîtrisant les charges. Malgré l’augmentation de la masse salariale liée à la restructuration du pôle administratif, les charges de personnel sont de 402€ par habitant contre 431€ au niveau départemental.
- Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2023 à 2 132 000€ contre 2 120 000€ en 2022 soit une hausse de 0,5 %. Les ressources fiscales 825 000€ constituent une composante importante des recettes avec une part de 45 %. Les taux communaux n’ont pas augmenté mais l’élargissement et la revalorisation des bases (7,1%) ont permis une évolution de cette ressource de 7,3 %. Le produit de la fiscalité représente 359€ par habitant ce qui est inférieur à la moyenne départementale qui est de 380€.
- Le solde brut entre les dépenses et les recettes de fonctionnement est excédentaire de 328 846€. Il était de 269 850€ en 2022, soit 58 996€ de gains supplémentaires.

Au titre des achats et travaux réalisés en 2023, ci- après quelques chiffres significatifs :

- Démolition de l’ancienne gendarmerie..... 138 000€
- Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l’école publique Elisabeth et Robert Badinter.....126 500€
- Aménagement de l’accès à l’agence postale...35 400€
- Travaux sur la VC 10 route de Mézières-sur-Ponthouin126 400€
- Travaux de voirie rue Saint Laurent..... 237 500€
- Travaux de voirie rue de Moulins.....105 470€
- Travaux de voirie rue d’Orne.....28 770€
- Mobilier pour l’agence postale.....16 900€
- Mobilier d’agencement pour les écoles.....10 900€

L’emprunt de 298 000€ inscrit sur le budget 2023 a été contracté à concurrence de 150 000€. Il est à noter que trois prêts bancaires sont arrivés à échéance en 2023 dégageant une capacité de financement de 44 000€. Le montant de la dette par habitant au 31/12/2023 est de 281€ soit un montant nettement inférieur à la moyenne départementale qui est de 582€.

Budget prévisionnel 2024
L’ambition dans la prudence

Le budget 2024, reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal, se veut à la fois prudent en fonctionnement et ambitieux en investissement. D’un montant total de 4 177 000€, 2 350 000€ en fonctionnement et 1 827 000€ en investissement, le budget 2024, comme les précédents, a été construit avec la volonté de donner à la commune les moyens d’entretenir le cadre de vie des habitants et d’investir dans de nouveaux aménagements.

Pour ce faire, trois principes ont présidé à son élaboration : la prudence, l’assurance, et l’optimisme. La prudence est nécessaire, en raison des charges qui ne cessent de peser sur les finances communales (énergie, fournitures, salaires...). L’assurance est celle d’une commune qui

poursuit sa dynamique de développement. L’optimisme, au-delà du fonctionnement, qui permet de poursuivre des investissements de nature à améliorer le cadre de vie des habitants.

La section de fonctionnement est constituée des dépenses nécessaires à l’entretien du patrimoine communal et au bon fonctionnement des services. Elle se caractérise par :

- Le maintien des charges de personnel au maximum à 40 % des charges de fonctionnement et ce, malgré le passage d’un poste à mi-temps en poste à temps complet afin de faire face à une offre de nouveaux services du pôle administratif de la mairie.
- Une augmentation de 12 % des charges à caractère général due à l’inscription d’une somme de 100 000€ pour la rénovation des voies communales VC 10 (de la Croix du Jarossay et au-delà de la RD 20 route de Courcebaeuvs) et VC 8 (de la route de Montfort aux chemins des Guyonnières).
- La volonté de l’équipe municipale de maintenir une dynamique associative. Le montant des subventions attribuées aux associations au titre de l’année 2024 est de 18 500€. Une somme de 6 500€ est également allouée au centre communal d’action sociale.

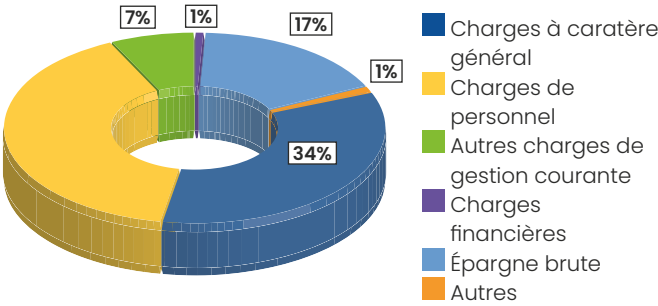
Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d’imposition des taxes directes locales (taxe sur le foncier bâti 39,5 %, taxe sur le foncier non bâti 41,47 %). Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent limiter la pression fiscale exercée sur les administrés. Cependant, l’avis de taxe foncière de l’automne 2024 fera apparaître une base de calcul en augmentation. En effet, les bases fiscales données par l’État seront revalorisées de 3,9 %

La section d’investissement

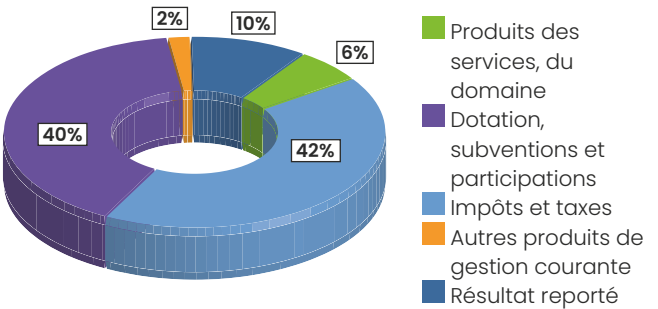
- Les principales inscriptions inscrites sur le budget 2024 sont les suivantes :
- Acquisition d’une parcelle rue de la Fuie.....30 000€
 - Modification du plan local d’urbanisme..... 11 600€
 - Étude pour création d’un réseau de chaleur..... 24 000€
 - Inventaire général du patrimoine bâti et paysager.....30 000€
 - Assistance à maîtrise d’ouvrage pour restructuration de l’école maternelle et extension du restaurant scolaire (ces travaux se dérouleront sur plusieurs années pour un coût d’environ 2,5 millions d’euros) 36 500€
 - Renaturation et accessibilité des cimetières municipaux.....133 000€
 - Réfection de la toiture et des menuiseries extérieures de l’ancienne mairie.....126 800€
 - Création d’une aire de jeux près de la maison de retraite et à l’école rue du général de Gaulle150 000€
 - Aménagement du parking derrière la salle communale Michel Lalos.....196 500€
 - Restructuration de l’éclairage public.....338 552€
 - Provision pour tapis d’enrobé de la rue d’Orne au centre bourg.....180 000€

Toutes les subventions et les partenariats sont mobilisés pour que ces investissements se réalisent sans augmentation des impôts et sans obérer les capacités d’action des générations futures. Un emprunt prévisionnel d’un montant de 288 000€ a été inscrit pour équilibrer le budget. Il est à noter que sur le budget annexe Assainissement, une dépense d’un montant de 1 500 000€ a été inscrite pour des travaux de mise en séparation des eaux usées et pluviales autour du champ de foire.

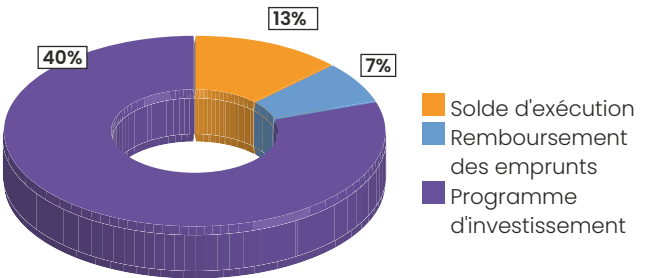
BUDGET PRIMITIF 2024
BALLON – SAINT MARS
Dépenses de fonctionnement



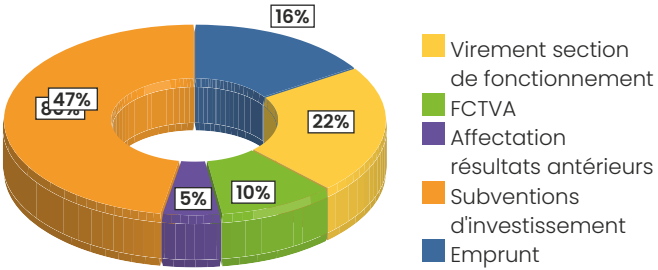
Recettes de fonctionnement



Dépenses d’investissement



Recettes d’investissement



- Les dépenses ont augmenté à cause du prix de l’énergie.
- La dette par habitant est moins élevée que celle au niveau du département.
- Les recettes ont légèrement augmenté grâce aux taxes.
- Les impôts par habitant de Ballon-Saint Mars sont inférieurs à la moyenne du département.
- La commune est en dessous par rapport à la dette nationale.

LC MENUISERIE
MENUISIER, EBENISTE, AGENCEUR

FABRICATION SUR MESURE,
CUISINE, DRESSING, ESCALIER
POSE TOUTES MENUISERIES

LUDOVIC CHASSEVENT
06 15 78 53 64
La paquerie - 72290 Ballon - Saint Mars

contact@lcmenuiserie.fr
www.lcmenuiserie.fr

PRESS MANO
TABAC – PRESSE

3 rue du Général Leclerc • 72290 Ballon-Saint Mars

Du lundi au vendredi de 7 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h,
le samedi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

Pascal LABELLE
Dépannage Installation
Plomberie - Chauffage - Electricité

02 43 29 15 33
06 70 34 43 37
72290 BALLON - ST MARS
pascal.labelle72@yahoo.fr

LE BUDGET



Coût de revient d'un repas



Dont **2,24€**
de part alimentaire
(2,11€ en 2022)



Dont **6,22€**
de part fixe de fonctionnement
(5,12€ en 2022)

- Tarification pour les enfants de la commune + Congé + Lucé = 3,79€ (3,72€ en 2022).
- Tarification pour les enfants hors commune = 4,08€ (4,00€ en 2022).



REPAS À THÈME

Outre les "repas de fête" tels que Noël ou encore les actions de sensibilisation à la réduction du gaspillage, les services restauration et animation de la commune organisent deux fois par an des repas à thème venant animer la pause méridienne. Les bénévoles de la bibliothèque interviennent également pendant ces moments conviviaux en contant par exemple des histoires aux élèves.

D'abord lors des temps d'activités, les enfants participent à la réalisation de déguisements et de décorations en rapport avec le thème choisi. Nous faisons alors appel à leur curiosité, leur créativité... mais aussi à leur dextérité ! Des jeux leur sont aussi proposés, toujours en lien avec le thème.

Le jour J, sous un fond musical en harmonie, petits et grands s'émerveillent du travail accompli et découvrent dans les assiettes des mets inhabituels.



Le restaurant scolaire Nelly Lefèvre

Le restaurant scolaire Nelly Lefèvre nourrit, chaque jour d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi), les élèves de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter. 150 repas par jour en moyenne sont servis lors des deux services :

- 1er service dans les deux réfectoires de 12 h 05 à 12 h 55 pour les PS, MS, GS, CM1 et CM2.
- 2ème service dans les deux réfectoires de 13 h 05 à 13 h 55 pour les CP, CE1 et CE2.

Les repas sont fabriqués le jour même de la consommation (pluches de légumes parfois réalisées à J-1) avec essentiellement des produits frais.

Preuve de la qualité du service, la proportion des élèves inscrits est importante :

- 50 enfants des classes maternelles inscrits soit 76% des élèves de cette tranche d'âge,
- 93 enfants des classes élémentaires inscrits soit 83% des effectifs de ce niveau,
- 9 adultes.

De la fabrication au service, une équipe de 10 agents s'assure du bon déroulement de la pause méridienne, dans le calme et le respect :



Cécile Laurent
assure dès 7 heures le matin la confection des 145 repas.



Thomas Marchand
aide au service et à la gestion du déjeuner.



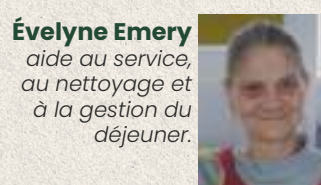
Pélagie Renard
aide au service, au nettoyage et à la gestion du déjeuner.



Chantal Evrard
aide au service, au nettoyage et à la gestion du déjeuner.



Élisabeth Jardin-Prince
aide au service, au nettoyage et à la gestion du déjeuner.



Évelyne Emery
aide au service, au nettoyage et à la gestion du déjeuner.



Bouchra Chiiti
aide au service et à la gestion du déjeuner.



Léa Letay
aide au service et à la gestion du déjeuner.
Gestion du service
Animation



Brigitte Lambin
ATSEM - aide au service et à la gestion du déjeuner.



Isabelle Lebesle
ATSEM - aide au service et à la gestion du déjeuner.

CHARTe QUALITÉ & PROXIMITÉ DES PAYS DU MANS

Soucieuse de la qualité des repas servis aux élèves, la commune a adhéré en 2016 à la Charte Qualité & Proximité du Pays du Mans. Le restaurant scolaire a obtenu cette année-là sa première fleur.

Depuis, nos choix d'approvisionnements s'inscrivent, tant que possible, dans une démarche qui privilégie les produits locaux.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'entretenir nos 3 fleurs et travaillons quotidiennement pour en obtenir une quatrième et dernière possible.

Nos objectifs sont de :

- soutenir les producteurs locaux en contribuant ainsi à l'économie locale ;
- favoriser la saisonnalité des produits et donc leurs qualités gustative et nutritionnelle ;



VIE SCOLAIRE

- préserver l'environnement car moins de transport = moins d'empreinte carbone ;
- garantir la traçabilité des produits ;
- sensibiliser à la gestion et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Chaque fois que possible, nous nous engageons à communiquer l'origine des produits de nos menus, consultables sur l'application Intramuros ou sur le Portail Famille.

NOS FOURNISSEURS EN CIRCUIT COURT

 Le Jardin de la Corne Légumes de saison - BIO Ballon - Saint Mars (72)	 Broussailles Plants maraîchers, plantes aromatiques, fleurs comestibles, fraises et petits fruits - BIO Ballon - Saint Mars (72)
 Ferme de la Muzerie Légumes de saison - BIO Joué-l'Abbé (72)	 P'tit Potager Fruits et légumes Le Mans (72)
 GAEC Le Pis qui Chante Fromages au lait cru - BIO Villaines-sous-Lucé (72)	 Ferme Lait'Loges Produits laitiers certifiés HVE Saint-Georges-le-Gaultier (72)
 GAEC Bio Avenir Produits laitiers - BIO Spay (72)	 La Pêche en Poche Poissons frais Longnes (72)
 Ferme Saveurs de Jenvries Viandes de porc et bœuf certifiés HVE Souillé (72)	 Ferme de la Mandinière Œufs frais de plein air Bonnétable (72)
 Charcuterie Cosmes Viandes de porc, bœuf, veau, agneau et volaille Le Mans (72)	 Charcuterie Ruel Viandes de porc et bœuf Bonnétable (72)
 Boulangerie Malabry Pains frais Ballon - Saint Mars (72)	 Ferme de la Grande Mousse Produits laitiers Briose-lès-Sablé (72)

- Le restaurant scolaire confectionne 150 repas par jour.
- Les repas sont faits le jour même avec des produits frais.
- 10 personnes s'occupent du bon déroulement du temps de midi.
- Le restaurant scolaire a adhéré à la Charte qualité et proximité du Mans et a obtenu trois fleurs.
- Des repas à thème sont régulièrement proposés ainsi que des activités en lien avec le thème.

la cabane aux samoussas
Un voyage culinaire chez soi

La Lunetterie de Noémie

☎ 09 87 01 87 65

✉ lalunetteriedenoemie@gmail.com

📍 1 Place de la République, 72290 Ballon Saint Mars

La Forge du Phénix

Couteaux fixe, pliant, dague de chasse,...

Franck Morel Godart

06 07 50 65 72
fmorel722@gmail.com



Tour du monde

Le tour du monde à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter, la suite ! Notre tour du monde continue pendant cette année scolaire. Après avoir accueilli la troupe de danseurs et danseuses sénégalais en décembre, nous avons préparé et finalisé notre concert début avril avec l'aide de Maïa au piano et à la flûte, Kevin à la batterie, Simon à la guitare et à la basse. Tous les trois sont professeurs à l'école de musique "Musiqu'en Maine". Ils avaient enregistré les morceaux pour que nous puissions travailler tous ensemble. Petits et grands étaient ravis de nous entendre chanter et nous ont félicités !



Danses sénégalaises

Nous continuons notre voyage en mai, en découvrant des animaux du monde entier au zoo de la Flèche, avec toutes les classes. Nous sommes tous et toutes impatients de prendre le car pour cette nouvelle aventure ! Les enseignantes et enseignants en profiteront pour aborder plusieurs domaines d'apprentissage, ils et elles trouvent toujours une bonne excuse pour nous faire travailler. Bien sûr, nous n'avons pas oublié de fêter les 100 jours avec les élèves de cycle 2 en jouant autour du nombre 100. Les grandes sections en ont profité pour fabriquer 100 crêpes d'Océanie, un délice ! Pour se remettre de toutes ces cogitations et ne pas oublier de faire de l'exercice, nous avons organisé l'enduro pour une partie des classes en avril.



Au zoo de la Flèche

Point sur la restructuration du site des classes maternelles de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter et du restaurant scolaire Nelly Lefèvre

Après un premier travail de réflexion mené par les personnels enseignants et communaux en charge du fonctionnement de l'école publique, des premiers plans prenant en compte les besoins exprimés ont été établis. Ils ont servi de base à une première évaluation financière des travaux envisagés qui se monte environ à 2 500 000 € HT. Cette estimation a permis de déposer auprès des services de la préfecture des demandes de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Au vu de l'importance du montant des projets, une rencontre avec le secrétaire général de la Préfecture a permis d'affiner l'accompagnement de l'État qui pourrait se dérouler en trois phases :

- 2024 : accompagnement au titre du fonds vert lié à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments ;
- 2025 : dotation DETR 1^{ère} tranche ;
- 2026 : dotation DETR 2^{ème} tranche.



Concert de la chorale

Les plus petits de l'école nous ont encouragés pour courir encore plus longtemps ! Les enfants de maternelle ont organisé une matinée olympique autour de jeux d'athlétisme en juin et les plus grands ont appris à se déplacer sur les routes et les chemins en vélo. Encore de belles occasions pour apprendre en s'amusant et en se respectant !

Pour terminer l'année, les plus grands de l'école nous ont préparé une surprise et nous avons été heureux de la découvrir le 21 juin... Enfin, la directrice a commencé les inscriptions pour la prochaine rentrée. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à l'appeler pour prendre un rendez-vous

Belle fin d'année scolaire à tous et toutes !

L'équipe enseignante

- Plusieurs activités ont été faites à l'école : musique et danse du Sénégal, sortie au zoo de La Flèche, fête des 100 jours, activités sportives.
- Les inscriptions scolaires pour l'année prochaine ont commencé.

Chers parents,

Les inscriptions sont en cours à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter !

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 07 77 26 65 21 ou 02 43 27 31 16 ou par mail : ce.0721011@ac-nantes.fr pour prendre un rendez-vous.

Au plaisir de se rencontrer,

Delphine Thibaud, directrice



Atelier bicyclette pour les CM



Enduro

La fête des 100 jours

Ce lundi 8 avril, les élèves de la grande section au CE2 ont pu fêter le 100^{ème} jour d'école. Depuis la rentrée de septembre, les élèves du cycle 2 comptent chaque matin les jours d'école, ce qui permet un travail ritualisé autour des nombres et des notions de dizaines et d'unités. C'est aussi l'occasion de fêter le 100^{ème} jour ensemble cette année ! Les classes de CP, CE1 et CE2 ont été mélangées pour participer à des ateliers variés : fabrications libres avec 100 objets (kappas, cubes...), 100 tours de cour en courant par équipes, rédaction de 100 mots du sport, dénombrement du nombre 100 en arts visuels, l'incontournable loto, et bien sûr la confection de la couronne des 100 jours ! Les GS ont préparé 100 délicieuses crêpes pour le goûter. Ce fut une après-midi très festive, élèves et adultes étaient ravis.

L'équipe enseignante

Les élèves de la grande section jusqu'au CE2 ont travaillé sur différents ateliers autour du nombre 100. 100 crêpes ont été faites pour fêter ce jour.



Chambres d'hôtes
DÉCO'LIA

07.86.05.66.18

Bienvenue à l'ancienne école de
Ballon !

Chambres d'hôtes, demeure,
soirées étape

O'BISTRO
DU
ST ELLIER

Restaurant - Bar - Traiteur
Richard GAUTELIER

3 et 5 rue François Nicolas 72290 Ballon-Saint-Hars
02 44 81 23 10 - 06 23 85 94 10
o.bistro@ac-saint-ellier.nantes.fr - o.bistro@ac-saint-ellier.fr
Circuit du lunch le vendredi de 12h30 à 17h, samedi de 12h à 20h



VIE ÉCONOMIQUE

L'ABIACA



ABIACA (Association Ballonnaise des Indépendants, Artisans, Commerçants et Agriculteurs) a pour vocation de faire connaître tous les acteurs de la vie de notre commune, de créer du liant, de l'entraide entre tous. Elle a aussi pour but de promouvoir les achats des habitants de la commune de Ballon - Saint Mars au sein des commerces de proximité, chez les artisans, les indépendants et des agriculteurs. Elle est également la représentation de ses membres auprès de la Mairie et des collectivités locales.

Son rôle :

- Fédérer des initiatives commerciales.
- Organiser des manifestations.
- Apporter son soutien sur les projets collectifs de plus grandes ampleurs.
- Être source de propositions et représenter des interlocuteurs privilégiés auprès de la Mairie et des différents acteurs institutionnels.

Rendez-vous 2024 : Oktoberfest et la tombola de Noël

Membres à votre écoute :

- Au Saint Laurent ➔ Bar Tabac
- Décolia ➔ Gîte, chambres d'hôtes
- De Gunten-Semond Christelle ➔ Masseuse
- G les crocs ➔ Restauration rapide
- L'hair du temps ➔ Coiffure
- La lunetterie de Noémie ➔ Opticienne
- LC Menuiserie ➔ Menuisier
- Ledru Antoine ➔ Notaire
- Obistro ➔ Restaurant
- Press'mano ➔ Tabac Presse
- Ribet Olivier ➔ Charpente / couverture
- Ruel le Tandem ➔ Vente à la ferme limousine

Si vous souhaitez nous rejoindre :

MONNIER Noémie (La lunetterie de Noémie) 09 87 01 87 65
LEROUX Gwendoline (PMU) 02 43 27 30 20
VAUTHIER Nathalie (PRESS Mano) 02 43 27 30 22



- ABIACA est une association qui représente les commerces de proximité.
- Elle organise des manifestations pour mettre en avant les différents commerces de la commune.

L'AssÔ

Chaque vendredi, sur la place du champ de foire à Ballon-Saint Mars, se tient le marché hebdomadaire de producteurs ! Il se tient toute l'année (sauf décembre et janvier) de 16 h 30 à 18 h 30. Vous trouverez chaque semaine les légumes de saison du Jardin de la Corne, les plants, fraises, fruits rouges, tisanes et confitures de Broussailles. Une semaine sur deux, le miel de Nico, l'atelier des riders et le pain d'Elise complètent le marché.

L'AssÔ, association créée en 2023 par les cinq producteurs présents auxquels il faut ajouter Ruel le Tandem de Fabienne et Mickaël Ruel, s'est donné comme objectif, outre celui de faire vivre le marché, d'apporter une dynamique, du lien social et de la convivialité au sein de la commune de Ballon-Saint Mars.

C'est dans ce but qu'elle a proposé, le 14 juin dernier, le 2^{ème} Festi'marché, associant concert avec animation, contes et jeux pour enfants, petite restauration et bien sûr vente de produits locaux.

La Cabane aux Samoussas



Il y a une vingtaine d'années, Dominique Pigal a sillonné l'Asie dont le Népal, le Tibet, l'Inde et la Thaïlande. Il a découvert une cuisine qui avait un goût de paradis : des épices savoureuses, des couleurs, des goûts improbables... notamment les samoussas. Quelques années plus tard, il a décidé de mettre en place ce paradis dans la réalité et dans l'assiette. C'est en 2022, installé au lieu-dit "La Commune" à Ballon-Saint Mars, qu'il crée son entreprise "La Cabane aux Samoussas", pour faire partager une merveilleuse expérience gustative à ses clients.

Il y a une vingtaine d'années, Dominique Pigal a sillonné l'Asie dont le Népal, le Tibet, l'Inde et la Thaïlande. Il a découvert une cuisine qui avait un goût de paradis : des épices savoureuses, des couleurs, des goûts improbables... notamment les samoussas. Quelques années plus tard, il a décidé de mettre en place ce paradis dans la réalité et dans l'assiette. C'est en 2022, installé au lieu-dit "La Commune" à Ballon-Saint Mars, qu'il crée son entreprise "La Cabane aux Samoussas", pour faire partager une merveilleuse expérience gustative à ses clients.

G les Crocs nouveau lieu de restauration rapide à Ballon-Saint Mars



Morad El Khechibi était ancien cadre commercial dans la rénovation de l'habitat. Il a fait le choix, il y a 7 ans, de se reconvertir dans la restauration rapide en ouvrant son premier lieu à Mamers. Enrichi de cette expérience, il a pris l'option d'ouvrir son deuxième lieu de restauration rapide sur la commune de Ballon-Saint Mars au 26 rue du Général Leclerc. En effet, c'est en passant régulièrement par notre commune entre Mamers et Le Mans, qu'il s'est vite rendu compte qu'il n'y avait pas ce type de restauration aux alentours.

Morad El Khechibi était ancien cadre commercial dans la rénovation de l'habitat. Il a fait le choix, il y a 7 ans, de se reconvertir dans la restauration rapide en ouvrant son premier lieu à Mamers.

Il a fait le choix, il y a 7 ans, de se reconvertir dans la restauration rapide en ouvrant son premier lieu à Mamers.

Enrichi de cette expérience, il a pris l'option d'ouvrir son deuxième lieu de restauration rapide sur la commune de Ballon-Saint Mars au 26 rue du Général Leclerc. En effet, c'est en passant régulièrement par notre commune entre Mamers et Le Mans, qu'il s'est vite rendu compte qu'il n'y avait pas ce type de restauration aux alentours.

Ça bouge autour de l'ancien Ecomarché !



Cela fait maintenant quatre ans que l'ancien Ecomarché (rue de Moulins) a été réaménagé et reconverti en box de stockage, bureaux mais aussi en locaux d'activités pour artisans et commerçants, par la SCI du Chenay, entreprise familiale, dont l'un des membres est M. Yvard, menuisier à Congé-sur-Orne. Ce dernier utilise également une partie du bâtiment comme local de stockage de matériaux pour son entreprise.



Les producteurs de l'AssÔ



• Un marché des producteurs locaux a lieu chaque vendredi soir sur la place du Champ de foire.

• L'association a organisé son premier Festi-marché le vendredi 14 juin 2024.

• Un concert y était proposé ainsi que des contes pour enfants.

• Une buvette était sur place.

Dominique privilégie les produits locaux, comme par exemple les légumes du Jardin de La Corne et choisit une viande française avec un label de qualité. Il utilise les épices de la Biocoop.

Besoin de samoussas pour un anniversaire, un repas de famille ou tout simplement pour vous faire plaisir ? C'est simple :

Dominique Pigal : 06 52 71 59 15

e-mail : lacabaneauxsamoussas@orange.fr

Instagram : @lacabaneauxsamoussas

Le retrait des commandes est possible le jeudi et le vendredi de 15 h à 19 h.



• En 2022, Monsieur Pigal a créé la "Cabane aux Samoussas".

• Il cuisine avec des produits locaux et avec de la viande française.

En entrant dans G les Crocs, vous trouverez une salle vous permettant de patienter en attendant d'emporter différents kebabs, tacos, paninis, tex-mex, gammes de burgers, desserts et boissons.

Tout est cuisiné sur place, à la demande, du mardi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h et le dimanche de 18 h à 22 h (fermé le lundi).

Pour passer commande, c'est simple ! Téléphonez au 09 63 56 65 15

ou prenez contact sur les réseaux :

Facebook : G les Crocs

Instagram : glc_ballon

Snapchat : glc-ballon



• Un lieu de restauration rapide a ouvert à Ballon - Saint Mars.

• Il est ouvert du mardi au dimanche.

L'ensemble des locaux est dorénavant en totalité occupé par 6 activités d'artisanat et de services :

- 2CPE BAT - Plomberie Longonienne - (M. Hardy)
- La Forge du Phenix (M. Morel, forgeron coutelier)
- Ets MC Parquet (M. Ménard, pose et rénovation parquets-escaliers),
- Ets Lecureur (M. Lecureur, charpente-couverture)
- Entreprise Conseils Seenovia (conseils en élevage).

L'enveloppe extérieure du bâtiment a été réhabilitée, côté rue, par la SCI du Chenay avec la pose d'un bardage bois sur les façades. Cet ensemble contribue ainsi à la redynamisation du centre-bourg.



Tél. : 02 43 27 22 76

Garage GALAIS

Vente VN/VO toutes marques
Réparation | Mécanique
Carrosserie | Peinture | Dépannage
Véhicule de prêt GRATUIT
garage-galais@orange.fr

Route du Mans - 72290 BALLON-SAINT MARS



FRANCHISE OFFERTE sur le pare-brise

RAYER THOMAS

ISOLATION - FERMETURES - AGENCEMENT

Cloisons - Faux plafonds
Menuiserie intérieure - extérieure

Rénovation de vérandas
Aménagement intérieur

72290 BALLON - SAINT MARS
06 88 47 90 44



Fête de fin d'été

Le 31 août prochain, la commune avec l'appui du Comité des fêtes, invitera les habitants de Ballon-Saint Mars à fêter la fin de l'été. Un menu riche et varié leur sera proposé lors de cet après-midi festif.

En apéritif, vers 16 h 30, le groupe "Only New Jazz Band" accueillera en musique les spectateurs à l'entrée du parc du Donjon avec un répertoire enchanteur et entraînant : de la musique de la Nouvelle-Orléans, du jazz Dixieland, du swing, un peu de chanson française, des mélodies issues de génériques de films ou de feuilletons célèbres...

Le spectacle "Monsieur et Madame Poiseau" proposé par la compagnie l'Arbre à Vache constituera à 17 h, une entrée fort réjouissante jouée dans les jardins : Monsieur et Madame Poiseau sont deux vieux comme on se rêve, qui se connaissent par cœur et s'amusent sans cesse à bouleverser leurs habitudes. Pour les 75 ans de Madame, Monsieur Poiseau a vu les choses en grand : il lui a organisé un goûter d'anniversaire surprise. En ramenant secrètement dans la rue toute une partie de leur cuisine pour préparer leur recette favorite, il a tout prévu, ou presque...

De retour dans la cour de la mairie pour l'apéritif, le vrai cette fois, offert par la commune et le repas proposé par le comité des fêtes, les amateurs attendront, accompagnés par le swing des "Only New Jazz Band", le plat de résistance "Will et Walt" joué à 21 h par les comédiens de la compagnie Les Preneurs de Tête. Venus des lointaines et froides contrées de Khandisylvanie, Wilfried et Walter Dorinka perpétuent l'art ancestral transmis par leurs ancêtres : le prainnshkou (en français : magie de la tête).

Depuis des années, la classe scientifique s'évertue à comprendre et analyser les expérimentations mentales de ces deux énergumènes, pour finalement aboutir à la conclusion qu'aucune science n'arrivera à expliquer leurs étranges pouvoirs psychiques. "On n'y comprend rien !" (Rudolph Schwartzberger neuro-chirurgien, "The Very Serious Scientist" N°6767 daté du 24/12/1988.) Les deux frères, enorgueillis de cette victoire face à la communauté scientifique, en feront leur slogan et mot d'ordre : "pour la science nous sommes un mystère, et le mystère est notre science".

Venez nombreux profiter de ces spectacles gratuits et de ces moments conviviaux à partager sans modération ! Merci à M. et M^{me} Guérault d'accueillir ces festivités dans le parc du Donjon.

Informations pratiques :

Plateaux repas préparés par l'équipe de Richard Gautelier O'Bistro du Saint Ellier. Tarif : 15€
Réservation auprès de l'office de tourisme Maine Cœur de Sarthe : 02 43 27 35 30

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Ballon-Saint Mars n'est pas seulement un lieu d'accueil pour les adhérents pendant les permanences tenues par nos bénévoles. À chaque période scolaire, huit classes de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter viennent, à tour de rôle, dans nos locaux, accompagnées par leurs professeurs. Chaque classe est divisée en deux groupes : le premier groupe d'une dizaine d'élèves va écouter notre bénévole lectrice raconter une histoire, un conte qu'elle aura sélectionné en fonction de l'âge des enfants et selon le thème proposé par les professeurs. Cette année, ce sont les continents. Pendant ce temps, le deuxième groupe choisira un livre qui sera rapporté en classe. Puis, les groupes sont inversés. S'ensuit un premier rangement des ouvrages rapportés en attendant la deuxième classe.

Chaque lecture nécessite la présence de trois bénévoles, deux personnes au bureau et un lecteur. Pour les classes de CM1 et CM2, pour lesquelles le déplacement depuis Saint Mars est chronophage, souvent deux bénévoles se déplacent sur le site scolaire avec une sélection de livres pour les élèves. Un vrai travail de préparation est nécessaire.



La fête de fin d'été aura lieu le samedi 31 août 2024 au donjon de Ballon-Saint Mars puis dans la cour de la mairie pour partager le dernier spectacle et le repas.



Will et Walt

© Maxime Bruchet

Exposition et diaporama sur le Népal

Le 1^{er} juin 2024, vous avez pu assister à la conférence proposée par Baptiste Gaudin. Pendant un mois, ce jeune étudiant est parti pour un périple en solo au Népal dans le cadre d'un projet d'apprentissage sur le thème de "La sérénité". Baptiste a été soutenu dans cette aventure par sa famille, ses amis ainsi que par l'organisation Zellidja. Cette dernière l'a constamment accompagné depuis la préparation du projet jusqu'à sa réalisation. Elle l'a également aidé en lui apportant et un soutien financier par l'attribution d'une bourse de voyage. Les bénévoles de cette association sont souvent d'anciens voyageurs. La commune de Ballon-Saint Mars lui a accordé une subvention exceptionnelle suite à une présentation de son projet aux élus.

Pendant son voyage, Baptiste a été confronté au choc des cultures, la population népalaise se contentant de vivre avec ce qu'elle a sous la main loin des richesses de notre pays. Les enfants jouent avec des morceaux de bois. Ce voyage l'a aidé à réfléchir par lui-même, à se faire aider et surtout à aller vers les autres. Ce voyage au bout du monde lui a permis de gagner en autonomie mais aussi d'améliorer son anglais.

Vous pouvez venir découvrir l'expo photo à la bibliothèque municipale et à la mairie pendant les horaires d'ouverture.



- Baptiste Gaudin est parti un mois seul au Népal.
- La commune lui a accordé une subvention pour son voyage.
- Le 1^{er} juin 2024, il a fait une conférence sur son voyage.
- Une exposition de photos du voyage est à découvrir à la bibliothèque municipale et à la mairie.

Un grand merci à nos lecteurs : Anita, Myriam, Patricia, Edwige et Pierre ainsi qu'aux personnes présentes pour tenir le bureau.

Depuis trois ans, nous participons aussi aux repas à thème proposés par les équipes de la restauration scolaire et d'animation. Cette année, nos lecteurs ont lu des contes choisis en fonction du menu et avant chaque plat. Ainsi, tous les élèves ont pu bénéficier de ce moment. Véronique, Myriam, Edwige, Patricia et Pierre ont eu le plaisir de partager le repas avec les enfants, sans conteste, un délice !



- Les bénévoles accueillent les élèves et leurs professeurs pour des temps de lectures.
- Les enfants repartent à l'école avec un livre qu'ils auront choisi à la bibliothèque municipale.



20 rue Paul Ilias
72290 Ballon-Saint-Mars
02 43 27 33 05
lhairdutemps72290@gmail.com

L'hair du temps



1 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
72290 BALLON
Tél : 02 43 27 30 29

GALERIE COMMERCIALE SUPER U
72380 SAINTE JAMME SURSARTHE
Tél : 02 43 29 03 07

ZAC DE L'ÉPINE
7260 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Tél : 02 43 27 30 29

Cabinet.leroy.cochet@mma.fr N° orias 11060358 - 1500 13 62 / www.orias.fr





Association Alliéés du désert

Nous avons créé l'association Alliéés du désert en vue d'une participation à la 34^{ème} édition du Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc du 4 au 19 avril 2025.



Amélie, 33 ans, originaire et habitante de Ballon-Saint Mars et Laura, 34 ans, originaire de Neuville-sur-Sarthe et habitante de Le Mans.

Amies et collègues depuis 13 ans, nous nous lançons dans l'aventure du Rallye Aïcha des Gazelles car nous sommes désireuses de

partager une expérience hors du commun et de nous inscrire dans une démarche humanitaire. Pour cela, nous devons récolter des fonds pour nous permettre d'accéder à la ligne de départ. L'ouverture de la 34^{ème} édition se fera comme chaque année par le Prince Albert de Monaco, à Monaco.

Le Rallye, c'est 200 équipages 100% féminin, 100% hors-piste sans téléphone avec simplement cartes et boussoles. Les téléphones et GPS sont interdits.

Nous souhaitons nous engager dans cette aventure pour participer aux actions humanitaires mises en place par l'association Cœur de gazelles. Des actions médicales, environnementales, éducatives et agricoles. Cœur de Gazelles c'est plus de 93 000 personnes soignées, 6 000 paires de lunettes distribuées et mises à la vue, 1080 équipements médicaux remis aux patients, 15 456 palmiers dattiers plantés, 655 citernes d'eau offertes aux agriculteurs, 18 000 litres de déchets plastiques ramassés et recyclés, une école construite et huit écoles rénovées et ça ne s'arrête pas là.

Si vous souhaitez vous aussi, entreprises, particuliers, vous associer aux actions humanitaires et suivre notre aventure, n'hésitez pas à vous inscrire sur nos réseaux sociaux et à nous contacter. Vous trouverez également nos flyers dans vos petits commerces de proximité.

Grâce à ce QR code vous pouvez participer à notre cagnotte en ligne.

Instagram : Alliees.du.desert
Facebook : Alliéés du désert
Mail : allieesdudesert@gmail.com



- Deux amies ont créé l'association "Alliéés du désert" pour participer à la 34^{ème} édition du rallye Aïcha des gazelles.
- Le rallye aura lieu au Maroc du 4 au 19 avril 2025.



Ballon-Handball club

Le BHBC organise son premier tournoi féminin à la rentrée

Avec ses 180 licenciés (+37% vs N-1), le club de Handball de Ballon continue de s'ancrer dans le territoire. Cette année, deux équipes ont vu le jour : l'équipe Loisirs 2 et l'équipe féminine en U15. En tout, ce sont 11 collectifs qui ont été engagés en compétition.

Lors de son assemblée générale du 1^{er} juin, le club a présenté son bilan amplement positif d'une saison très riche : premier club de hand sarthois sur la hausse des licences féminines (+47% vs N-1), l'équipe féminine U20 qui a remporté la coupe Sarthe pour la troisième année consécutive, l'équipe féminine U11 en finale coupe Sarthe, trois bénévoles encadrants formés pour accompagner les jeunes pratiquants, cinq jeunes en formation d'arbitrage, six nouveaux jeunes investis dans le coaching, des séances babyhand réalisées avec les résidents au sein de l'EHPAD de Ballon en mars puis en mai, l'ouverture d'une filière sport santé avec le Handfit, la soirée du club qui a atteint les 200 participants. De vraies réussites et une vraie fierté pour tous les bénévoles qui s'investissent !

Pour poursuivre nos actions en faveur du handball au féminin, le club organise le 31 août prochain son premier tournoi féminin pour préparer la reprise de la nouvelle saison. Ce tournoi aura lieu au gymnase de Neuville-sur-Sarthe et verra s'affronter neuf équipes de catégories différentes. Nous souhaitons faire de cette journée un moment convivial et marquer la reprise d'une nouvelle saison.

Pour préparer la prochaine saison, le club cherche à compléter plusieurs de ses collectifs avec des joueurs nés entre 2009 et 2017, notamment pour compléter nos U11 filles, U12 garçons et nos U20 filles. Nous offrons deux séances d'essai à la rentrée.



Pour entraîner et coacher toutes nos équipes, nous recherchons continuellement des bénévoles encadrants (surtout sur nos catégories jeunes). Le club accompagne ses coaches avec la commission coaching et le soutien de notre responsable technique Franck. Nous prenons également en charge les formations.

Dans une ambiance conviviale, venez découvrir le handball ou le handfit, que ce soit pour vous dépasser, pour la compétition ou pour reprendre votre santé en main. Notre club vous accueille avec plaisir.

Pour tout contact :

Clémentine Malet-Patey • Présidente 06 60 13 06 40
bhbc72@gmail.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook : Bhbc ballonhandballclub

Instagram : ballon_handball_club

Pour en savoir plus sur notre Club :

bhbc72.kalisport.com

Le bureau du BHBC

- Le club de handball de Ballon organise son premier tournoi féminin le 31 août 2024.
- Le nombre de joueurs a augmenté.
- Le club est toujours à la recherche de jeunes joueurs, filles et garçons, pour compléter les équipes.

Association des Parents d'élèves

L'APE (Association des Parents d'Elèves) est une association liée à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter de Ballon-Saint Mars. Elle existe grâce aux parents bénévoles de l'école qui, selon leur temps, font partie du bureau ou aident lors des différentes manifestations que nous organisons tout au long de l'année scolaire.

Après le loto organisé en janvier qui a remporté un vif succès, nous avons défilé déguisés dans le village le 22 mars pour le carnaval avec la fanfare de Sainte-Jamme-sur-Sarthe, les Gais Lurons. C'était joyeux et festif ! Nous organisons actuellement une vente d'objets personnalisés avec les dessins de nos enfants.

Le prochain et dernier temps fort de l'année sera notre fête de l'école le dimanche 30 juin avec stands de jeux, tirage de la grande tombola et spectacle des enfants organisé par les professeurs des écoles.

Tout ce que nous organisons pendant l'année permet de récolter de l'argent pour aider l'école à payer les sorties scolaires, la venue d'intervenants auprès des enfants ou l'achat de matériel... Mais cela permet aussi aux familles de se retrouver dans un cadre extrascolaire et festif pour apprendre à se connaître.



Alors n'hésitez pas à nous rejoindre et à donner un peu de votre temps pour pouvoir continuer à aider l'école ainsi que de proposer des moments agréables et divertissants à nos enfants !

Le bureau de l'APE

- Il s'agit de l'association des parents d'élèves.
- Des animations sont proposées tout au long de l'année (carnaval, loto...).
- Ces événements sont organisés dans le but de récolter des fonds pour l'école.

JEUX CARACOL



Alain Plumas - Gérant

18, rue du 14 juillet
93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37
Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25
E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com

LES JEUX GRANDEUR NATURE
Internet : www.jeux-caracol.com



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE



Éric GAULUPEAU



Chauffage toute énergie, aménagement salle de bain, installations et dépannage, ramonage, traitements des eaux...

06 84 47 85 67 - 02 43 27 36 32

La Chabossière - 72290 Ballon - Saint Mars
eric.glp63@gmail.com



Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe

Les Peintres dans le Bocage – 29^e édition

Les 31 mars et 1^{er} avril derniers les Peintres dans le Bocage étaient de retour à Ballon-Saint Mars pour leur 29^{ème} édition.

Malgré une météo capricieuse, nous avons accueilli 57 artistes-peintres venus de tous horizons. Pendant deux jours, ils ont croqué sur leur toile monuments et paysages de la commune pour notre plus grand plaisir. 13 artistes ont été primés, le prix de la commune a été remis à Claudette Peypouquet qui sera notre invitée d'honneur en 2025. Le dimanche après-midi, le concert de jazz du groupe Djangoline proposé dans l'église Saint Médard a enchanté les oreilles de la centaine de spectateurs. Les nombreux visiteurs ont également pu découvrir l'exposition de peinture dans la salle des fêtes, l'installation de la Gnom Fabrik "L'atelier du troll Peintre de kados"



Nos prochains rendez-vous :

- Jeudi 11 juillet : ciné en plein air à Teillé "C'est quoi cette mamie ?".
- Dimanche 4 août : pique-nique musical sur les bords de Sarthe à La Guierche.
- Samedi 10 août : ciné en plein air à Courceboeufs "Raid Dingue".

Pour ne rien rater de l'actualité de l'office de tourisme et pour connaître l'agenda des animations sur le territoire, inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle "L'Info Touristique en Maine Cœur de Sarthe".

Contact : Charlotte Pottier

Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe
36, Rue du Général Leclerc • 72290 Ballon-Saint Mars
Tél. : 02 43 27 35 30
officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr
www.tourisme-mainecoeurdesarthe.fr
Retrouvez nous sur Facebook et Instagram.

Horaires d'ouverture :

le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h 30.

Sav'à jouer

Cette ludothèque associative de loi 1901 propose des moments ludiques à tous âges autour de jeux de société dans la commune de Ballon-Saint Mars et ses alentours.



dans la salle La Fabrique à Saint Mars et l'exposition sur les lieux de mémoire en Sarthe créée par l'association Patrimoine en Sarthe. Alain Pierre Noyer, écrivain et poète, nous a présenté un extrait de son spectacle de poésie slamée "Les traversées des mots".

Le lundi, près de 80 enfants se sont pressés au concours de dessin "les Peintres en Herbe", ils ont fait preuve de beaucoup d'imagination et sont tous repartis avec un lot. C'est dans la convivialité et dans la bonne humeur que s'est déroulé ce bel événement. Merci à la commune de Ballon-Saint Mars pour son accueil et à tous les bénévoles. Nous vous donnons rendez-vous pour notre 30^{ème} édition les 20 et 21 avril 2025 à Neuville-sur-Sarthe.



Les 31 mars et 1^{er} avril 2024, peintres dans le bocage était de retour à Ballon-Saint Mars pour la 29^{ème} fois.

- Rendez-vous les 20 et 21 avril 2025 à Neuville-sur-Sarthe pour la 30^{ème} édition.

Les prochains rendez-vous :

- Jeudi 11 juillet : cinéma en plein air à Teillé "C'est quoi cette mamie ?"
- Dimanche 4 août : pique-nique musical sur les bords de Sarthe à La Guierche.
- Samedi 10 août : cinéma en plein air à Courceboeufs "Raid dingue"

La ludothèque propose pour ses adhérents et des personnes occasionnelles des moments de jeux de société au sein de la salle communale Michel Lalos (salle des fêtes), les jours suivants :

- Les samedis 13 juillet ; 17 août ; 21 septembre ; 30 novembre ; 21 décembre, de 14 h à 23 h – 2€/personne pour les non-adhérents.
- Les mercredis 3 juillet ; 7 août ; 2 octobre ; 6 novembre.

Devenir adhérent permet de venir gratuitement aux périodes de jeux et d'avoir des réductions chez les boutiques de jeux partenaires.

De plus, des événements ludiques sont organisés tels que la 3^{ème} édition des 24 h du jeu (19 et 20 octobre) ou encore le Cluedo Géant (7 septembre).

Le bureau de Sav'à jouer



Activités ASL

L'Association Sports et Loisirs a organisé ou participé à plusieurs manifestations dans ce premier semestre. En février, un après-midi jeux où toutes les tranches d'âges représentées ont eu le plaisir de faire de belles parties de belote, de tarot et de divers jeux avec un moment de pause goûter.

L'atelier dessin et peinture de l'ASL a participé aux journées des peintres dans le bocage, Marguerite Buchot a décroché le prix du public !

En avril, le loto a attiré les plus ardents pour tenter d'obtenir le gros lot !



Et un autre moment fort : un après-midi patoisant réussi. Plus de 80 personnes ont revécu les ambiances d'antan des années 30, de générosité, de convivialité, de rires et d'insouciance au travers de monologues, dialogues et chansons de Norine et Augustin. En costume d'époque, les deux comédiens ont égrainé, au fil de l'après-midi, des anecdotes, des chants et des danses sarthoises. Le public a également profité des chansons de Raymonde et Marilou.

Le bureau de l'ASL



- L'Association Sports et Loisirs propose différentes animations au fil de l'année (loto, belote...).
- Le 21 avril a eu lieu un après-midi patoisant (le patois était parlé autrefois).
- Grâce aux comédiens, le public est retourné dans les années 1930 avec des chants, danses et des souvenirs évoqués.



- Il s'agit d'une ludothèque qui propose des moments de jeux certains mercredis et samedis.
- Devenir adhérent vous permettra de venir partager ces animations gratuitement.
- Deux événements sont proposés : un Cluedo géant le samedi 7 septembre 2024 et la 3^{ème} édition des 24 h du jeu les 19 et 20 octobre.



La Pharmacie

votre espace de santé
72290 Ballon-Saint Mars
Tél. : 02 43 27 30 39
www.pharmaciedeballon.fr

Crédit Agricole de BALLON

34 Rue du Général Leclerc
72290 BALLON-SAINT-MARS
02 43 27 30 17
ballon@ca-anjou-maine.fr



Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 996 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen, 72083 Le Mans Cedex 9 - 05/2024.



Comité de Jumelage

2024, accueil de la délégation anglaise de Billingham.

Le Comité de Jumelage, présidé depuis la dernière assemblée générale par Estelle Orange, accueille trois nouvelles familles françaises intéressées par l'échange franco-britannique.

Dimanche 26 mai en fin de journée, nos amis anglais retrouvent leur famille.

Dès lundi matin, nous sommes partis découvrir Terra Botanica près d'Angers.

Mardi, un petit tour touristique dans Mamers avant de visiter la brasserie Mage Malt et la dégustation à suivre OF COURSE !
Soirée officielle sur le thème des Jeux Olympiques pour un dîner en musique préparé par les familles.

Mercredi, plusieurs activités organisées ou temps libre en famille. Un atelier cuisine animé par le Saint Ellier, jeux de société à la salle Raymond Stouff à Saint Mars et dégustation de belles tartes préparées le matin.

Jeudi, c'est le départ vers l'Angleterre.



Nos rencontres annuelles sont toujours riches en échanges. Et depuis 38 ans que le comité existe, des liens forts d'amitié se sont construits. Alors si cette aventure vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter (Estelle Orange : 06 76 70 33 20). La prochaine assemblée aura lieu en janvier.



Le comité de Jumelage (Ballon - Saint Mars est jumelée avec la ville de Billingham en Angleterre) a accueilli des familles anglaises, logées chez des habitants de Ballon - Saint-Mars, du dimanche au jeudi.

- Des sorties étaient proposées durant quatre jours.

Un comité des fêtes dynamique

Cette année, le comité des fêtes étoffe ses propositions d'animation.

En plus des traditionnels rendez-vous Bric à Brac d'avril et fin août, de notre participation à la fête de fin d'été (repas champêtre), et au Noël de la commune en offrant le goûter et les chocolats aux enfants, le comité des fêtes vous propose une soirée paëlla réalisée par le



traiteur M. Breton et l'animation par le Dj Jim, ambiance années 80 à aujourd'hui.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places pour la soirée du 28 septembre auprès de l'office de tourisme au **02 43 27 35 30** ou directement au **07 66 47 12 10**.

Le 3 novembre, nous vous proposons une bourse aux jouets dans la salle communale Michel Lalos place de la République. Une bonne occasion de dénicher de futurs cadeaux pour nos petits et grands enfants.

Vous pouvez suivre nos activités sur Facebook : comité des fêtes de ballon saint mars

Le bureau du comité des fêtes



- Le comité des fêtes propose une soirée paëlla réalisée par un traiteur le 28 septembre 2024.
- La soirée sera animée par un DJ. Les musiques seront celles des années 1980 à aujourd'hui.
- La réservation se fait à l'office du tourisme au 02 43 27 35 30 ou au 07 66 47 12 10.
- Le 3 novembre, une bourse aux jouets aura lieu dans la salle Michel Lalos.
- Vous pouvez suivre "comité des fêtes de Ballon - Saint Mars" sur Facebook pour connaître les activités.

Jardinier Sarthois

Amies et Amis Jardiniers

Nous espérons vous trouver en bonne santé. Le démarrage de la saison de jardinage semble un peu chaotique. En effet, trop de pluie et peu de soleil ne nous ont pas aidés à réaliser les semis et les plantations dans de bonnes conditions ; il ne faut pas se décourager, il faut cependant s'adapter à ces conditions climatiques, accepter de récolter plus tardivement qu'auparavant et par conséquent être patient.

La section reprend avec joie et dynamisme certaines animations sur notre secteur en participant à de nombreux rendez-vous. Nous avons commencé le 1er Mai à Lucé-Sous-Ballon par le Troc Plante où nous avons rencontré, malgré le mauvais temps, de nombreuses personnes intéressées par les échanges de plants et plantations mais aussi par des renseignements ou des astuces pour associer correctement les légumes et les fleurs. Nous nous sommes rendus ensuite le Jeudi de l'Ascension à Montbizot où nous avons rencontré des nouveaux adhérents et échangé avec d'autres jardiniers de sections des alentours. Cette journée a été favorable pour de nouvelles adhésions à notre section.

Nous serons également présents le dimanche 23 Juin à Ballon-Saint Mars à "la fête de la St Jean" et enfin le dimanche 21 Juillet à Neuville-sur-Sarthe lors de la fête "les 3 jours de Neuville", si le temps le permet. Bien entendu, nous participerons également au Forum des Associations le samedi 7 septembre le matin à Beaufay et la même journée au Festival des Associations à Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

Nous vous donnons donc rendez-vous à ces dates pour nous rencontrer et adhérer au JARDINIER SARTHOIS. Nous abordons également le sujet du compostage individuel et apportons notre connaissance sur ce sujet. Nous continuons bien sûr notre collaboration avec les nombreuses écoles et collèges de notre secteur où nous rencontrons toujours un franc succès. Nous n'oublions pas non plus nos aînés avec l'EHPAD de Ballon dont certains de ces résidents sont impatients de se mettre au jardin et de pouvoir ainsi récolter certains légumes si précieux, aussi bien pour le goût que pour la pratique du Jardinage.

Nous vous rappelons que l'adhésion est toujours possible en cours d'année au Jardinier Sarthois donc parlez-en autour de vous pour rejoindre notre section.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre disposition en vous rappelant nos coordonnées :

- Rémy Gourdin (Président de la section) au 07 84 45 16 13, Le Chesneau - 72290 Soulligné-sous-Ballon ; mail : marie.gourdin61@gmail.com ;
- Catherine Cousin (trésorière) au 06 65 75 00 18 ou mail : catcousin@laposte.net.

**La Trésorière Catherine Cousin,
Le vice-président Loïc Cousin**



- L'association "Le Jardinier Sarthois" organise différentes manifestations pour échanger sur les semis et les plants et donner des conseils.
- Vous pouvez les rencontrer lors de manifestations.



**Patrick
Hervé**
PAYSAGISTE

- Taille de haies • Débroussaillage •
- Tonte • Élagage • Aménagements •
- Engazonnement •

**Services
à la personne :
Déduction fiscale**



Mirabelle parcourt le territoire

Depuis le mois de mars, 2024 Mirabelle sillonne le territoire et va à la rencontre des habitants. Elle remplit parfaitement sa mission puisque qu'à chaque rencontre sur les communes de nombreuses personnes profitent des jeux et animations proposées, ce qui a donné lieu à de jolies discussions avec les habitants.

Mirabelle est également présente lors des événements phares du territoire pour participer à l'animation globale de nos villages. Elle a été notamment présente à Ballon-Saint Mars lors des Peintres dans le bocage.



La caravane Mirabelle se déplace sur le territoire et propose des animations (jeux, échanges entre habitants...).



Épicerie Solidaire

Le nombre de clients de l'Épicerie Solidaire continue d'augmenter depuis la crise sanitaire. L'Épicerie Solidaire a besoin de soutien pour pouvoir continuer correctement sa mission d'aide alimentaire sur le territoire. Il est possible de devenir bénévole, de faire des dons alimentaires ou de produits d'hygiène ou de faire des dons en numéraire de façon ponctuelle ou mensuelle (déductibles d'impôts à 66%). Des professionnels qui souhaiteraient proposer des prestations bénévolement sont également les bienvenus.



- L'épicerie solidaire recherche des bénévoles pour pouvoir continuer à apporter de l'aide.
- Il est possible de faire des dons.



Festival des associations

Le festival des associations en Maine Cœur de Sarthe est de retour pour une troisième édition à la Fonderie d'Antoigné à Sainte-Jamme-sur-Sarthe le samedi 7 septembre de 10 h à 18 h. S'en suivra une soirée festive adaptée aux familles.

N'hésitez pas à venir rencontrer les associations de votre territoire et profiter d'un beau moment festif.



- Le festival des associations en Maine Cœur de Sarthe est de retour pour la troisième fois.
- Il aura lieu le 7 septembre 2024.

Les conciliateurs de justice

Les conciliateurs de justice résolvent les conflits du quotidien.

La conciliation de justice, l'alternative au passage devant le juge.

La conciliation de justice permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties. Elle évite une procédure judiciaire pour un conflit qui ne le justifie pas forcément et contribue à l'émergence d'une issue dans un cadre simple, gratuit, rapide et maîtrisé par les parties.

Cette procédure est, au demeurant, obligatoire en préalable de tout litige relevant du droit civil portant sur une somme inférieure à 5 000 €.

Le conciliateur de justice, auxiliaire bénévole assermenté, aide les parties à trouver une solution amiable aux conflits. La conciliation peut déboucher sur un accord officiel signé par les parties qui peut être homologué par le juge.

La conciliation concerne les litiges de voisinage, entre personnes, en lien avec l'habitation, la consommation, ou autre sujet relevant du droit civil. Elle ne peut traiter ni des affaires relevant du droit familial ni des litiges avec l'administration.



Vous pouvez saisir Dominique Aubine, le conciliateur de justice de votre circonscription, en sollicitant un rendez-vous directement au secrétariat de la maison des services de Ballon-Saint Mars au 02 43 27 30 21. Une permanence est assurée chaque mois ; vous trouverez plus d'informations sur le site des conciliateurs : www.conciliateurs.fr



Le conciliateur de justice est une personne qui aide à résoudre des conflits sans aller au tribunal.



Affichage légal

Vous avez certainement remarqué en vous rendant à la mairie un affichage envahissant sur les baies vitrées de sa façade. La commune est en effet tenue par disposition légale de mettre certains documents à disposition des habitants afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

En plus d'être inesthétique, cet affichage, vu le format des documents, n'en propose pas une lecture aisée (caractères trop petits, documents en haut de baie, documents en bas de baie, etc.).

Afin de remédier à ces difficultés, la commune a décidé de faire l'acquisition auprès de la société Prismatron d'un tableau numérique tactile de 1,25 m de diagonale (49 pouces) apposé sur le pan de mur à droite de l'entrée. Il permettra à tous de consulter l'affichage légal mais également toutes les rubriques d'Intramuros que beaucoup d'entre vous connaissent maintenant. Il permettra également de se connecter au site internet de Ballon-Saint Mars, de consulter la météo et d'accéder à d'autres applications bien utiles.

Le coût de cet équipement est de 11 750 € HT.



- La commune de Ballon-Saint Mars a acheté un panneau d'affichage tactile pour remplacer les feuilles scotchées sur les baies vitrées.
- Il permettra d'avoir accès à de très nombreuses informations.

Équipement numérique

La salle communale Michel Lalos est devenue le lieu officiel des réunions du conseil municipal. Pour permettre une bonne projection de documents et vidéos nécessaires à leur déroulement, la commune a fait l'acquisition auprès de la société Conty d'un nouveau vidéoprojecteur qui sera installé à demeure sur le rail traversant la salle. Il permettra une projection de qualité sur le mur blanc récemment repeint par Frédéric Château.

La partie carrelée de la salle utilisée fréquemment pour les réunions de commissions municipales mais aussi celles des associations locales sera équipée d'un écran électrique installé à partir du plafond. Un vidéoprojecteur, mobile celui-ci, permettra une projection satisfaisante.

Montant de la dépense : 2 797,00 € HT

Le conseil municipal a également décidé d'équiper la salle communale Michel Lalos d'une borne wifi public qui permettra aux différents utilisateurs de se connecter à Internet. Montant de la dépense : 949,00 € HT.

L'école publique quant à elle sera équipée de sept ordinateurs portables destinés aux classes de CM. Montant de l'équipement : 5 771,84 € HT. La baie de brassage du groupe 3 (rue du Général de Gaulle) sera modifiée pour être adaptée aux nouveaux locaux. Montant de la dépense : 872,40 € HT.

L'accueil périscolaire bénéficiera d'une connexion internet nécessaire à l'utilisation de la tablette gérant le service grâce à un pont Wifi le reliant au réseau des classes maternelles. Coût de l'installation : 988,80 € HT.

L'ensemble de ces équipements sera installé par la société Conty.

Les différents câblages nécessaires à ces installations ont été confiés à la société ES BPC pour un montant total de 4 636,73 € HT.



- La salle communale Michel Lalos sera prochainement équipée d'un vidéoprojecteur et d'une borne wifi public.
- Les classes de CM de l'école publique auront sept nouveaux ordinateurs portables.
- L'accueil périscolaire disposera d'une connexion internet.

S@RL
BOUTTIER

sarl.bouttier@gmail.com

Électricité Plomberie
Chauffage

Pompe à chaleur - Chaudière gaz
Climatisation - Domotique

BALLON - SAINT MARS



06 67 76 76 50

Inauguration du cadran solaire de la mairie et mise en nom de la salle communale Michel Lalos

Nombreux sont les habitants de la commune et des environs à s'être regroupés le samedi 18 mai pour rendre hommage à Michel Lalos, qui a été au cœur de la vie de la commune pendant ces 50 dernières années. Nous sommes partis de l'entrée de la mairie et de la bibliothèque, le pavillon de Lansac et la chapelle Saint Jean-Baptiste dont la restauration ainsi que l'adaptation à leur nouvelle fonction en 2004 ont été initiées et conduites par Michel Lalos.

Nous nous sommes dirigés vers le jardin d'inspiration médiévale que nous avons traversé jusqu'à la sphère armillaire. Cet objet restauré, qui a été offert en 2019 à la commune par la famille de son réalisateur, Jacques Apel, nous a été présenté par Denis Savoie, membre de la Société Astronomique de France, dont le charisme et les connaissances ont su mobiliser les attentions : il s'agit d'un instrument ancien, utilisé en astronomie pour modéliser notre univers proche, la Terre étant au centre de la sphère.



De là, il nous a suffi de traverser le chemin des Grands Derrières pour aller au pied de la façade ouest de la mairie : c'est sur ce mur que se situe le cadran solaire conçu, avec l'aide de Denis Savoie, par Michel Lalos qui en a aussi suivi la réalisation. Sa passion pour les cadrans solaires a pour origine les séjours effectués depuis sa jeunesse dans le Queyras, région ensoleillée au pied des Alpes qu'il aimait tant. Dans cette région, les cadrans solaires sont très nombreux, portant souvent une devise en latin qui est en rapport avec le temps qui s'écoule. Ses connaissances dans le domaine des cadrans solaires faisaient de lui un spécialiste reconnu. Concernant le cadran de Ballon-Saint Mars, les explications de Denis Savoie ont été utiles pour nous raconter la fonction des lignes et courbes dessinées sur le mur, qui permettent de lire le temps solaire. Il nous a aussi indiqué que le temps lu sur le cadran n'est pas identique à l'heure de nos montres. À côté du cadran solaire, on peut aussi observer une fresque représentant un cabinet de curiosités où figurent différents objets anciens en lien avec l'astronomie et la mesure du temps.

Quelques pas encore et nous arrivons à ce qui fut la salle des fêtes et qui a maintenant pour nom salle communale Michel Lalos. À droite de la porte d'entrée, est fixée dorénavant une plaque avec le portrait de celui qui fut maire de Ballon de 1983 à 2008, élu au conseil municipal durant 43 ans.

En présence de l'épouse de Michel Lalos et de sa famille, des discours sont alors prononcés par Maurice Vavasseur puis par Stéphane Le Foll, président du Pays du Mans et maire du Mans, Thierry Cozic, sénateur de la Sarthe, et Jean-Carles Grelier, député de la 5^{ème} circonscription de la Sarthe. Rendant hommage à celui que l'on honore aujourd'hui, il a été rappelé qu'il



avait incarné Ballon depuis 1983 où une vague de nouveaux maires dynamiques et investis avaient été élus. Et ces maires n'étaient pas seuls dans leur commune ; ils étaient au sein d'équipes motivées et créatives, la proximité de la M.J.C. Joël Sadeler et de la salle communale Michel Lalos en témoignent, de même que la célèbre phrase de Nelson Mandela prononcée le 10 mai 1994 lors de son discours d'investiture, devise inscrite à côté du cadran solaire : "Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès". Enfin, les orateurs ont mis l'accent sur le temps qui rythme nos vies mais qui est apaisé lorsqu'il est mesuré par un cadran solaire... pas de tic-tac, pas de sonnerie, rien que l'ombre du style qui se déplace lentement, imperceptiblement et qui indique "hora fugit" (le temps passe vite)... tandis que notre mémoire nous permet de dire comme nos cousins du Québec "Je me souviens".



Le coût de réalisation du cadran solaire s'élève à 13 594,29 € HT financé à 80 % sur des fonds européens via une contractualisation entre le Pays du Mans et la Région des Pays de la Loire.

Les intervenants dans la réalisation ont été les suivants :
- L'entreprise Hardouin Patrimoine pour la partie maçonnerie (piquetage, dégrossi, enduit de finition), Jérôme Hardouin ayant gravé les tracés dans l'enduit,
- Bruno Barbet, ferronnier, pour la confection du style,
- Elise Beignard, artiste peintre, dite Emilise, pour la peinture des tracés et la fresque murale.

- Le 18 mai 2024 ont été inaugurés le cadran solaire et la salle communale "Michel Lalos".
- Le cadran solaire a été mis sur la façade de la Mairie.



La salle communale Michel Lalos reprend des couleurs

Après la réfection des peintures des murs et murets longeant l'accès à la salle communale Michel Lalos, Frédéric Château s'est vu confier par la mairie la reproduction d'un tableau naïf de Marguerite Buchot, artiste locale. En effet, la fresque précédente réalisée par Jérôme Beurier, ancien jeune habitant de notre commune, a perdu au fil du temps ses belles couleurs originales. Souhaitant conserver sur ce pan de mur, une vue de notre nouvelle commune, les élus ont pensé demander à Marguerite Buchot l'autorisation d'y faire reproduire un de ses tableaux.

Avec sa gentillesse habituelle, Marguerite a accepté immédiatement la proposition de Maurice Vavasseur. Un problème technique s'est cependant rapidement posé à Frédéric Château : le format vertical du tableau de Marguerite Buchot ne correspondait pas au format horizontal du mur. Qu'à cela ne tienne, astucieusement, Frédéric Château a proposé à Marguerite et aux élus d'intégrer son tableau dans un paysage de la commune perchée sur le coteau.

À l'heure où vous lirez ces lignes, cette fresque est peut-être terminée. Merci à Marguerite Buchot et Frédéric Château, nos artistes peintres locaux.

Agence postale communale, France Services, guichet Cartes nationales d'identité/passeports : des services qui fonctionnent bien...

Le choix d'avoir créé des nouvelles offres de services au public à la mairie est très concluant. Les bilans d'activités au titre de l'année 2023 sont assez significatifs et confortent la volonté du conseil municipal de répondre au mieux aux besoins de la population.

Agence postale communale : 7 732 usagers se sont présentés au guichet soit une moyenne de 20 à 25 personnes par jour représentant près de 10 000 opérations enregistrées par le service de La Poste.

France Services : 680 usagers sont venus à l'accueil France Services au cours de l'année 2023 (plus de 50% des personnes sont domiciliées sur la commune de Ballon - Saint Mars). Les dossiers traités ont été très variés : logements, aides pour les dossiers de retraite, banque, mutuelle, environnement, déchets, santé, énergie, mobilité, justice, inclusion numérique...

Traitement des demandes de cartes nationales d'identité et passeports (ouverture depuis le 2 mai 2023) : 1 999 cartes nationales d'identité et passeports ont été instruits et remis.

La Mairie de Ballon-Saint Mars

Mairie de Ballon-Saint Mars

Espace François Mitterrand
72290 Ballon-Saint Mars

Tél. : 02 43 27 30 21

courriel : mairie@ballonsaintmars.fr



Ouverture au public :

- du lundi au vendredi inclus : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- le samedi matin de 9 h à 12 h.

Pour toutes questions relatives à l'urbanisme, au funéraire, à l'école et à ses services associés, prendre rendez-vous au préalable.

Bulletin d'information n°18 de Ballon-Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication

Responsable de la publication : Maurice Vavasseur

Photos - illustration : Mairie - vecteezy.com

Composition & impression : Imprimerie Numeriscann - Le Mans
1 200 exemplaires

ISSN 2681-9074

Retrouvez Ballon-Saint Mars sur Intramuros



Scannez-moi !

Qui était François Nicolas ?

Le nom de François Nicolas se trouve sur les plaques indiquant le nom de la rue qui débute au porche de l'église Saint Médard et qui va vers Courcemont et Courcebœufs. Aucune date ne figure sur ces plaques, le nom de famille Nicolas est bien présent dans notre secteur... qui était donc François Nicolas ?



Famille de François Nicolas

François Nicolas est né à Ballon le 2 prairial an II, donc durant la Révolution (21 mai 1794). Son père, qui se prénomait aussi François, était cultivateur à Baigneux, marié en 1792 à Anne Rousseau par Pierre Pillon, le curé de Saint Médard qui fut déporté pendant la Révolution et mourut en Guyane. François Nicolas fils savait écrire et signer, son père aussi, ce qui n'était pas fréquent à cette époque. Ses grands-pères étaient menuisier et vigneron, pas agriculteurs comme alors 70% de la population. Il n'a eu qu'une sœur, Anne, décédée à 5 mois, il fut donc le seul enfant du foyer, ce qui était rare à l'époque, par exemple sa mère avait 14 frères et sœurs.



François Nicolas se maria à Ballon en 1816 avec Julienne Lamare, fille d'un tisserand, fabricant de toiles de Ballon. Cultivateur avant son mariage, il habita après à Moulins, alors quartier de Ballon, où il était fabricant puis marchand de toiles.

Le chanvre, plante appelée localement « chanbre », générant une activité importante dans la commune au XIX^e siècle. Il était cultivé puis traité pour obtenir la filasse, ensuite filée puis tissée dans des ateliers familiaux. Il existait 90 métiers à tisser à Ballon en 1830. Des marchands de toiles faisaient le commerce de la production, notamment au Mans.

François Nicolas et son épouse eurent 8 enfants.

L'aîné, François-Julien fut le successeur de son père dans le métier et aussi comme maire. Hippolyte fut boulanger, Lucie épousa Louis Huet, un charpentier, leurs descendants partirent à Savigné-l'Évêque, Apolline resta célibataire, Adèle mourut en bas âge. Ces cinq premiers enfants vécurent dans la commune.

Ensuite, Thaïse, sixième enfant, épousa Arsène Courboulay, originaire de Ballon, qui fut employé de commerce à Paris puis marchand de plumes, au Mans. La famille résidant au Mans, c'est dans cette ville que naquit leur fils unique, Paul Courboulay, bien connu : il fut adjoint au maire du Mans, Anselme Rubillard, et son bras droit ; il devait lui succéder à la mairie s'il n'était pas mort prématurément de maladie à 42 ans en 1898.

Une rue du Mans qui longe la Sarthe porte son nom. La sépulture de la famille est toujours visible au cimetière de Saint Mars, à l'entrée, à droite.

Le septième enfant, Eugène, fut boulanger et marchand de plumes au Mans. Il épousa la fille d'un meunier de Saint-Mars. La famille eut 5 enfants qui vécurent au Mans. Nous n'avons pas d'information concernant Joseph, le dernier enfant de François Nicolas qui naquit à Ballon en 1834.

À travers la descendance de François Nicolas, on observe l'évolution de la société française au XIX^e siècle : le départ d'habitants de leur commune rurale d'origine vers d'autres villages ou des grandes villes ; la diversification de la nature des emplois, la proportion des personnes travaillant dans l'agriculture diminuant.

François Nicolas, conseiller municipal de Ballon (1824 - 1835)

Dans le registre des délibérations du conseil municipal de Ballon, François Nicolas apparaît une première fois en janvier 1823, comme faisant partie des « contribuables les plus imposés » de la commune ; au XIX^e siècle, ceux-ci étaient associés aux réunions du conseil municipal concernant les décisions financières. Ensuite, il est membre du conseil municipal de Ballon à partir de mai 1824 et il participe régulièrement aux réunions de ce conseil. Plusieurs fois, il est secrétaire de séance, sous les mandatures des maires Étienne-Louis Guiet, Pierre Le Boulleux, François Boullard, Jean Bouvet.

En 1828, les habitants de la paroisse de Saint-Mars avaient demandé au Préfet « l'érection civile » de la paroisse en commune, par séparation de celle de Saint Georges. Le préfet ordonnant une réponse, le conseil municipal se réunit le 20 mai 1829 pour en apporter une. François Nicolas ayant signé ce mémoire avec six autres membres du conseil municipal qui en comptait 18, se retire de cette séance ne voulant pas participer aux délibérations qui conduiront à une réponse argumentée en 8 points.

En 1832, suite « aux nouvelles demandes faites par les habitants et propriétaires de la paroisse de Saint-Mars » sur le même sujet, le préfet « autorise le maire à convoquer le conseil municipal extraordinairement pour délibérer sur leurs demandes ». Celui-ci se réunit le 2 juin 1832 et à la demande du maire François Boullard ; François Nicolas est désigné à l'unanimité secrétaire de séance. Avec sa belle écriture et sa rédaction claire, il transcrit de façon détaillée les échanges et décisions. Par 15 voix contre 7, le conseil demande la « séparation » de la commune de Ballon, le maire et son adjoint ont voté contre, François Nicolas fait partie des 15 qui ont voté pour. Les observations de la minorité qu'il relate sont notées de façon neutre et détaillée, elles font apparaître la différence sociologique des populations des deux paroisses (« la ville de Ballon et le bourg de Saint-Mars ») mais elles mettent aussi en avant la complémentarité qui existe entre les deux paroisses.

Contrairement à ce qui est parfois dit, la question des églises de Saint Georges et Saint Mars n'apparaît pas dans les échanges du conseil municipal ; cependant, le changement de hiérarchie qui avait été établie entre les deux paroisses (ordonnance royale de 1822 instituant Saint Mars succursale de Saint Georges) semble être le germe de la séparation, du « démembrement », qui aura lieu en 1836.

François Nicolas, souvent secrétaire de séance, continuera à participer aux réunions du conseil, dont les sujets sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui : budget et impôts, urbanisme, routes et chemins, écoles, construction et entretien des bâtiments et biens publics, aide sociale...

François Nicolas participera pour la dernière fois à une réunion du conseil municipal de Ballon le 11 août 1835, réunion consacrée au vote du budget de l'année 1835. On retrouvera une dernière fois sa signature dans le registre de Ballon le 23 octobre 1835 où sera clôturée la liste des électeurs de la commune nouvelle de Saint-Mars-sous-Ballon ; elle renfermait 145 électeurs pour 1808 habitants (à cette époque, seuls les hommes dont les impôts étaient supérieurs à une certaine valeur, appelée cens, avaient le droit de voter). Les élections municipales eurent lieu le 22 novembre 1835 à Saint-Mars-sous-Ballon.

François Nicolas, maire de Saint-Mars-sous-Ballon (1836-1854)

Les registres d'état civil de la nouvelle commune de Saint-Mars-sous-Ballon débutent au 1^{er} janvier 1836, le premier acte signé par François Nicolas est du 7 janvier, il s'agit de la naissance de Marie Buillon.

La première réunion du conseil municipal se déroule le 28 janvier 1836, regroupant 16 élus. Comme la loi l'impose entre 1830 et 1848, le préfet nomme le maire parmi les élus du conseil, François Nicolas est choisi. Les 13 contribuables les plus imposés participent à la réunion. Il s'agit de voter le budget de l'année 1836.

L'école est la première préoccupation du conseil municipal. Si pour les filles, il existe une école à Moulins tenue par des religieuses, il faut trouver un local pour l'école des garçons. En juillet 1836, la commune achète une maison rue de Malhaire ; elle y fait des travaux l'été suivant. Les bâtiments renfermaient aussi le logement du maître et la mairie. À noter que, si le maître, Monsieur Clément, était en partie payé par la commune, il recevait aussi une rétribution de chaque famille d'élève ; si la famille était indigente, c'était souvent le cas des journaliers, la commune payait leur contribution. L'école de garçons regroupait entre 40 et 80 élèves, une vingtaine de familles étaient prises en charge par la commune. En 1853, huit enfants de familles indigentes sont exclus par le préfet mais le conseil municipal fait une requête pour qu'ils puissent être réintégrés dans l'école gratuitement.

En 1837, un accord est trouvé avec Ballon concernant l'hospice, Ballon versera une rente annuelle à Saint-Mars qui renonce à ses droits sur l'hospice.

En 1839, l'école des filles est agrandie pour faire face au nombre d'élèves croissant.

En 1845, un poste de garde champêtre est créé, le titulaire en est Príncipe Quatecoup, 36 ans, auparavant tisserand. Il doit prévenir de la « dévastation des propriétés rurales », il a un sabre et une plaque en métal... mais pas de fusil !

Lors de la révolution de 1848, le conseil municipal se réunit spontanément et adhère au gouvernement républicain. Le maire et son adjoint sont alors choisis par le conseil municipal en son sein : François Nicolas

obtient 15 voix, François Chartier l'adjoint obtient 15 voix, 16 votants et scrutin à bulletin secret.



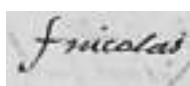
En 1853, le conseil municipal prête serment à l'Empereur, Napoléon III, c'est une obligation !

François Nicolas a été aussi procureur de fabrique, ce qui signifie qu'il était à la tête du « conseil de fabrique » qui gère les intérêts matériels de la paroisse Saint Médard. Son nom et sa fonction de procureur de fabrique sont inscrits sur la cloche Eugénie de l'église Saint Médard qui date de 1827.

Décès de François Nicolas

François Nicolas rédige un dernier acte d'état civil, un acte de décès, le 23 janvier 1854. C'est son adjoint, François Chartier, qui ensuite rédigera et signera les actes ; une maladie l'empêche probablement de continuer sa mission. Il décède le 22 juillet 1854 dans sa commune, à Moulins, âgé de 60 ans. Son fils, François Julien, est nommé maire par le préfet le 2 mai 1854, il le sera jusqu'en 1880... c'est une autre page de l'Histoire de la commune.

Signatures



**François
NICOLAS**
Père du Maire



**François
NICOLAS**
Maire de
Saint-Mars-sous-Ballon



**François Julien
NICOLAS**
Fils du Maire et
lui aussi maire



• Le nom de François Nicolas se trouve sur les plaques indiquant le nom de la rue qui commence à l'église Saint Médard et qui va vers Courcemont et Courceboeufs.

- François Nicolas est né à Ballon le 21 mai 1794.
- Il s'est marié à Ballon en 1816 avec Julienne Lamare. Ils ont eu 8 enfants.
- François Nicolas a été cultivateur puis fabricant et marchand de toiles.
- Il habitait à Moulins, quartier de Ballon.
- Il a été conseiller municipal de Ballon de 1824 à 1835 et maire de Saint Mars sous Ballon de 1836 à 1854.
- Il est décédé le 22 juillet 1854 à Moulins, à l'âge de 60 ans.
- Après son décès, son fils François-Julien Nicolas devient maire. Il y sera de 1854 à 1880.